

RAPPORT
ANNUEL
2019-2020



SOMMAIRE

p.03



RAPPORT MORAL
ET D'ORIENTATION

p.11



RAPPORT D'ACTIVITÉ
ASSOCIATIF

p.17



RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

par **Béatrice SCHRÖTER-KRAUSE**, présidente
et **Muriel FRANCK**, présidente adjointe

Notre rapport moral et d'orientation nous donne l'occasion de revenir sur cette grave crise sanitaire que nous avons vécue et que nous espérons derrière nous. Nous n'avions évidemment pas prévu que cette épidémie bouleverserait nos vies, nous mettrait en danger, décalerait nos projets et modifierait nos modalités d'accompagnement.

Pour faire face, dans cette période de confinement et au-delà, notre association s'est mobilisée pour protéger le plus possible les personnes handicapées que nous accompagnons et que nous savons vulnérables en raison de leur pathologie et/ou de leur âge. Rapidement les organisations ont été modifiées dans les établissements et services avec un maître-mot : protection.

Cette situation sans précédent a indéniablement été perturbante et souvent très angoissante pour les personnes que nous accompagnons et leurs familles, mais aussi pour les professionnels : tout le monde a été impacté. La fermeture des IME et des ESAT, des accueils de jour et de certains services n'a jamais été pensée à aucun niveau que ce soit !

Personne ne l'imaginait ! Aucun plan, ni blanc, ni bleu, ni autre, ne prévoyait de fermeture d'établissement, c'est de l'inédit !

La cellule de crise associative couplée aux cellules de crise dans les établissements a pris les décisions qui s'imposaient, en conformité avec les directives nationales, celles de l'ARS et du Département, et cela n'a pas toujours été facile. Nous savons aussi combien cela a pu être difficile pour les familles que nous sommes, d'être soit coupé de son enfant ou de son proche aussi longtemps, soit de vivre confiné à son domicile à 100% avec lui. Une période sans certitude, sans vision, le tout ou rien, plus de répit ou plus de visite, une inquiétude permanente, un risque fort de régression, d'incompréhension aussi de ce qui se joue, pour un certain nombre avec des manifestations de souffrance, de repli sur soi ou d'expression de mal-être par des troubles du comportement.

Alors oui, des interventions à domicile ont quelquefois permis de donner une bulle d'oxygène ! Oui, la mise en place d'une plateforme collaborative a été une ressource appréciée. Oui, les réseaux sociaux ont joué leur rôle. Oui, des retours en internat ont été possibles pour certains, mais la peur et l'incompréhension resteront les plus forts, malgré tout ! Alors, simplement bravo les enfants, les adultes, et bravo les parents, les proches, vous êtes forts !

Nos établissements qui accueillent et accompagnent des enfants en internat ou des adultes dans les FESAT, FAP, FAS, FAM, MAS ainsi que certains services ont lutté pour empêcher l'entrée du virus au sein des murs des établissements. Et pourtant, cela n'a pas toujours suffi : Les Apogées, Les Sereins et La Milliaire ont dû faire face à l'épidémie et se réorganiser en interne avec des secteurs pour malades. Nous souhaitons honorer ici les professionnels de notre association qui se sont mobilisés pour assurer la continuité de l'accompagnement dans ces établissements et services notamment, mais aussi, dans les ESAT, où certaines activités comme la cuisine centrale, la blanchisserie et d'autres ponctuellement ont été maintenues. Nous voulons aussi saluer l'Entreprise Adaptée La Fensch qui, n'étant pas un établissement médico-social mais qui accueille néanmoins des salariés en situation de handicap, a continué de travailler pour respecter ses engagements.

Nous voulons également saluer les professionnels qui se sont portés volontaires pour travailler dans un établissement voisin et constituer une réserve disponible et mobilisable en cas de besoin. Et enfin, nous voulons saluer celles et ceux qui ont télétravaillé avec efficacité. Ici, nous voulons simplement vous exprimer à tous notre reconnaissance et vous dire ensemble merci et bravo les professionnels de l'Apeï !

Ce bilan annuel est aussi le moment de rendre hommage, et c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris que de nombreuses personnes, familles ou salariés de l'association, ont été touchés personnellement par le virus, à des degrés différents bien sûr. Nous avons été avertis des hospitalisations, nous avons angoissé, nous avons eu peur, très peur pour vous, résidents et salariés, à qui nous devons un maximum de protection et nous avons été sincèrement très attristés par l'annonce du décès d'un résident des Sereins dû à cette terrible maladie. Par ailleurs, nous avons également été informés des décès, pour d'autres raisons, de personnes accompagnées, de parents, de professionnels en activité ou retraités, d'administrateurs encore en fonction ou anciens. Nous voulons adresser à leurs proches nos pensées de soutien.

Nous aimerions avoir une pensée collective pour Messieurs :

- **François FRIES** décédé le 26/12/2019 à 84 ans : administrateur de l'Apei de Thionville pendant 23 ans de 1981 à 2004, il a été pendant de nombreuses années un pilier de la marche et du bal de l'Apei,
 - **Roger PIOVAN** décédé le 26/06/2020 à 85 ans : administrateur de l'Apei de Thionville pendant 24 ans de 1987 à 2011, il a été l'administrateur référent de l'IME La Sapinière pendant de nombreuses années,
 - **Patrick RITTER** décédé le 19/07/2020 à 66 ans : ancien directeur de l'IME de Guise, un salarié engagé au sein de l'association qui a connu de nombreux services et établissement, d'éducateur à directeur.
 - **Antoine VITACOLONNA** décédé le 05/10/2019 à 95 ans : Président de l'Apei de Thionville durant 28 ans de 1972 à 2000, dont nous saluons l'action et l'engagement sans faille. Sous sa présidence, l'association a connu un essor particulièrement important avec la création de 13 établissements et services.
 - **Jean-Paul WEISSE** décédé le 17/09/2019 à 79 ans : administrateur infiniment dévoué à l'association, trésorier de l'Afaei de nombreuses années. Jean-Paul : une personnalité, une présence, un rire, un ami très cher...
- Des travailleurs d'ESAT, des résidents et des salariés nous ont quitté :
 - **Elisabeth BRANDT** décédée le 10/12/2019 à l'âge de 60 ans : résidente du FAS Le Verger,
 - **Charline HELFER** décédée le 19/07/2019 à l'âge de 9 ans : accueillie par l'IME Le Château,
 - **Loïc HOCHSTRASSER** décédé le 21/07/2019 à 31 ans : résident de la MAS/FAM L'Albatros,
 - **Gilbert KELLER** décédé le 25/04/2020 à l'âge de 68 ans : résident du FAS/FAM Les Sereins,
 - **Christian PETIT** décédé le 28/05/2020 à l'âge de 47 ans : accompagné par le SAMSAH de Thionville,
 - **Ghislaine SCHERMESSER** décédée le 13/09/2020 à l'âge de 59 ans : résidente de la MAS Les Marronniers,
 - **Linda STAWIARSKI** décédée le 16/01/2020 à l'âge de 42 ans : travailleuse de l'ESAT De Brack,
 - **Sabine YILDIZ** décédée le 10/11/2019 à l'âge de 26 ans : travailleuse de l'ESAT Les Ateliers du Golf,
 - **Philippe ZEIG** décédé le 19/09/2019 à l'âge de 59 ans : salarié de l'IME Le Château.

Nous associons à ce moment les personnes - proches ou amis - décédées récemment. Pour tous, nous faisons une minute de silence.

Nous poursuivons avec la composition du conseil d'administration et des conseils de territoire :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 16 membres issus de chacun des territoires :

- **Béatrice SCHRÖTER-KRAUSE**, présidente
- **Muriel FRANCK**, présidente adjointe
- **Josiane BAUER**, présidente-adjointe chargée du territoire de Rosselle et Nied
- **Yvette DIHE**, présidente-adjointe chargée du territoire de Thionville qui a rejoint le conseil d'administration le 18 décembre 2019 et a été nommée par le CA à ce poste suite à la démission de **Jean-Marie BEUGNETTE**.

Ces quatre membres constituent avec le directeur général, **Etienne FABERT** et avec les deux directeurs-général adjoints, **Gilles MULLER** et **Philippe BLIN**, le comité de pilotage associatif, dit copil.

Nous souhaitons remercier :

Jean-Marie BEUGNETTE, **Aline CLAMME** et **Hélène MILTGEN** pour leur engagement de nombreuses années au sein du conseil d'administration.

Les autres administrateurs sont :

- **Sylvie PROVOT**, secrétaire
- **Myriam HUMBERT**
- **Jean-Marie KIEFFER**
- **Ralph LANG**
- **Cathy MULLER-GULDNER**
- **Lydie RACKIEWICZ**

pour le territoire de Rosselle et Nied

- **Jean-Paul CASPAR**
- **Jean-Paul DAUTEL**
- **Michel PY**
- **Antoine SOLIMINE** venu en remplacement d'**Hélène MILTGEN**

- **Isabelle SONZOGNI**, trésorière

- **Patrick ZIEGLER**

pour le territoire de Thionville

LES CONSEILLERS DE TERRITOIRE DE ROSSELLE ET NIED

- **Nicole AUBERT**
- **Sonia CLEMENS**
- **Véronique GLATT**
- **Jean-Marc LOUIS**
- **Viviane MULLER**
- **Marie-Rose NANTERN**
- **Eliane NEUTS**
- **Jean-Jacques HOULLE**

LES CONSEILLERS DE TERRITOIRE DE THIONVILLE

- **Pierre ALIX**
- **Jacques ARMSPACH**
- **Claire BARBIER**
- **Rachid CHEBBAH**
- **Patricia CUNY**
- **Maurice HOUPIE**
- **Guy LARDÉ**
- **Guy LOUVEL**



L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE

L'an passé, lors des assemblées générales, nous avons acté par un vote franc la fusion de l'Afaei de Rosselle et Nied et de l'Apei de Thionville, deux belles associations aux missions et aux valeurs similaires qui sont devenues l'Apei Moselle. Nouveau nom, nouveaux statuts, nouveau projet associatif mais un travail dans la continuité.

Nos missions n'ont pas changé : répondre aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles sur notre territoire géographique, investir, innover tout en restant proches du terrain, des familles, des établissements et services. C'est notre ambition et elle reste immuable et forte.

Dans les rapports d'activité figure l'essentiel de l'action de l'année écoulée au niveau des établissements et services et au niveau de la vie associative. Nous allons revenir sur les premiers mois de l'Apei Moselle.

NOUS VOILÀ, EN EFFET, À 16 MOIS DE LA FUSION ET NOUS POUVONS EN TIRER UN PREMIER BILAN.

Une fusion n'est jamais simple, c'est l'union de deux entités ayant chacune une histoire, une feuille de route, des pratiques, des carences et des points forts.

Réunir et harmoniser tout cela est un formidable défi, un travail de longue haleine. Nous le savions. Aujourd'hui nous pouvons dire que ce processus, bien qu'il n'en soit qu'au début est bien engagé. Dans nos têtes, l'Apei Moselle existe fortement, même si certains réflexes liés aux fonctionnements d'avant restent présents. Notre force est de vouloir ardemment la réussite de notre fusion, tant au niveau des présidents et des administrateurs, qu'au niveau des directeurs, et nous pouvons affirmer que notre complémentarité ainsi que notre vision commune et globale de notre association sont nos atouts.

Nous nous inscrivons dans une recherche permanente d'équilibre entre le maintien de ce qui est et l'harmonisation des pratiques, entre la gestion et l'animation de la vie associative, entre l'amélioration des pratiques et le développement. La qualité de l'accompagnement, le besoin impérieux de créer de nouvelles places, la défense des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles, mais aussi la volonté de s'inscrire dans de nouveaux dispositifs inclusifs et solidaires et d'être un acteur responsable et incontournable aux yeux des pouvoirs publics sont nos seules motivations. Au niveau des établissements et services, des synergies se mettent en place, on se découvre, on se ressemble, on s'enrichit mutuellement. Cela est en partie la résultante de l'organisation que nous avons pensée avec des directeurs-général adjoints sur le terrain.

Après être revenus sur notre fusion entérinée l'an passé, il est temps à présent d'évoquer celle à venir.

En effet, notre assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui va, nous le souhaitons, voter la fusion absorption de l'association « **Vers Handi-Relais** ».



Il s'agit d'une association bien connue de l'Apei qui gère un EAT, Etablissement d'Accueil Temporaire, voisin de la MAS de Guénange et avec laquelle des liens forts existent depuis de nombreuses années. A la tête de cette association, un personnage, un président engagé, infatigable, Monsieur **Michel BOURHOVEN** qui travaille en binôme avec son collègue Monsieur **Jean-Claude BOULIER**, trésorier de l'association tout autant investi. Les années passant, M. BOURHOVEN, en homme visionnaire, souhaitait que son établissement soit intégré à l'Apei. Cela s'inscrit dans une logique de continuité puisqu'un travail commun est en place depuis de nombreuses années. Rappelons le caractère exceptionnel de cette association. Créée en 2003 dans le cadre du téléthon, le FAM de Guénange a été réalisé en quelques jours, sous les caméras d'Antenne 2. Incroyable élan de solidarité, de médiatisation et de persévérance qui a permis la création et la pérennisation de ce lieu qui accueille des adultes à partir de 16 ans avec des orientations FAS, FAM ou MAS pour quelques heures ou quelques jours; une solution de répit ponctuelle ou régulière pour les familles, une structure qu'elles apprécient particulièrement.

L'Apei Moselle s'est engagée à conserver cet établissement dans son fonctionnement actuel et souhaiterait que, dans un avenir plus lointain, le territoire de Rosselle et Nied puisse également bénéficier d'une structure de ce type qui répond à un véritable besoin.

LE POINT À PRÉSENT SUR LES ORIENTATIONS:

Territoire de Rosselle et Nied

L'an passé, nous avons acté sur le territoire de Rosselle et Nied la priorité absolue à la réalisation de l'**ESAT Belin**, ces nouveaux locaux pour l'ESAT De Brack. Projet ambitieux qui est forcément couplé à l'ESAT Le Village puisque nous prévoyons d'installer l'atelier bois à l'ESAT d'Altviller et que l'ensemble des équipes « d'espaces verts » sera installé dans les locaux de l'ESAT Belin, à Saint-Avold donc.

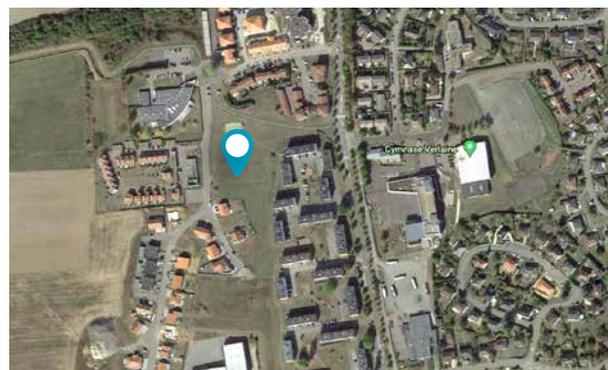
Bien sûr, le contexte de crise sanitaire doublé de la chute de l'activité commerciale des ESAT en 2020 et des inquiétudes sur 2021 ralentissent une fois de plus ce projet.



ESAT De Brack

Néanmoins, il reste prioritaire et quelques éléments nouveaux nous permettent un optimisme modéré. En effet, le projet de démolition de l'ESAT De Brack et de reconstruction sur le même site est une option que nous avons collégialement retenue. Cela nous permettrait un séquençage du projet avec dans un premier temps l'implantation de la menuiserie à Altviller.

Le bâtiment qui héberge actuellement la menuiserie, le hangar et le parc à bois seraient rasés et la construction des nouveaux ateliers pourrait se faire sur l'espace libéré. La municipalité et la communauté de communes sont aujourd'hui favorables à ce projet et nous savons leur soutien qu'il reste cependant à concrétiser.



Emplacement du futur FESAT - Faulquemont

Le second projet pour le territoire de Rosselle et Nied est la construction du nouveau **FESAT à Faulquemont**. Le chantier devrait démarrer en tout début d'année prochaine. Voilà un projet, qui est en voie de réalisation, grâce à l'action du District Urbain de Faulquemont, rappelons-le, et son président François Lavergne. Pour mémoire, il s'agit **d'un FESAT de 25 places** pour les travailleurs de l'ESAT Les Ateliers du Golf. Lorsque les résidents auront emménagé, nous pourrons entamer la seconde phase du projet qui est la restructuration du foyer Clairvil qui se transformera en Foyer d'Accueil Polyvalent (FAP) avec 47 places

au total: 15 places de FESAT, 10 places pour personnes handicapées vieillissantes (évolution de places actuelles de FESAT vers des places de FAP) et 2 places d'accueil d'urgence. A ces places s'ajouteront, en création 15 nouvelles places de FAS, ainsi que 5 nouvelles places de FAS en accueil de jour. Ce sont donc des projets à tiroirs qui s'échelonnent sur plusieurs années et qui ont été validés par le conseil départemental.

Territoire de Thionville

Sur le territoire de Thionville les orientations prises lors de la dernière assemblée générale concernaient essentiellement la vie associative avec une volonté forte de mobiliser et d'inclure les familles et de fidéliser les bénévoles dans le fonctionnement de l'association et des établissements.

Une autre orientation concernait les résultats du premier concours de la commission innovation dont le thème «Soutien aux aidants» visait à proposer de nouvelles solutions d'aide. Une application qui doit permettre de mettre en place un réseau d'entraide ainsi que la création d'une plateforme qui regrouperait tous les services proposés aux aidants ont été retenues. L'ouverture pendant les week-ends et les vacances de l'EAT vers Handi-Relais était également une proposition récompensée. Le contexte de la fusion puis de la crise sanitaire ne nous ont pas permis de mettre en place ces propositions. Néanmoins cette orientation reste d'actualité et constitue un axe fort, l'**aide aux aidants** étant au cœur de nos missions également.

Une autre orientation que nous soumettons à votre approbation concerne, bien sûr, la création de places en FAS, FAM et MAS sur le territoire de Thionville prioritairement. Rappelons que le projet **d'extension du FAM pour personnes autistes à Thionville-Volkrange** est parfaitement abouti au niveau de l'association. Il bénéficie du soutien de la municipalité de Thionville mais reste dans l'attente d'une autorisation du conseil départemental et de l'ARS.



MAS/FAM L'Albatros

Nous avons espoir d'une issue favorable au regard des besoins sur le territoire et au regard de la politique prônant la prévention des départs non souhaités vers la Belgique.

Il est important de rappeler aussi que l'Apei compte à ce jour **50 jeunes qui ont plus de 20 ans et qui sont maintenus dans les IME au titre de l'amendement Creton** avec pour l'essentiel d'entre eux une orientation vers les établissements de type FAS, FAM et MAS. Ce maintien est bien sûr fort légitime pour éviter toute rupture dans l'accompagnement mais n'est pas acceptable. Au sein de l'IME les Primevères un jeune homme âgé aujourd'hui de 28 ans attend une place dans un établissement pour adultes de son secteur géographique! une aberration pure et simple!!!! L'an passé nous vous avons alerté sur le risque majeur de voir le nombre de jeunes dits en amendement Creton être réduit de façon arbitraire de 20% par an, et ce, sans solution adaptée. Au vu de la levée de boucliers des associations parentales, le Président de la République s'est engagé à conserver le dispositif en l'état, et nous nous en félicitons.

Néanmoins la situation reste plus que préoccupante. Nous vous demandons de retenir le nombre «**118**», c'est le nombre de l'urgence pour notre association.

Mais, au-delà du nombre, ce sont des personnes, des familles qui sont dans l'attente d'une solution d'accompagnement adaptée, ce sont des personnes, des familles sans perspective d'avenir et cela est insupportable! Nous avons alerté à maintes reprises les services du Département, ainsi que le Président Patrick WEITEN, sur cette triste réalité, hélas, à ce jour, nous n'avons pas été entendus.

Une autre orientation que nous vous soumettons est **le projet de réhabilitation de l'internat de l'IME le Château**. L'objectif est d'offrir à chaque enfant une chambre individuelle, de permettre de l'accueil séquentiel de répit et des locaux organisés en unités de vie fonctionnelles. Ce projet devrait s'inscrire dans le prochain CPOM 2021-2025.

Dans le même registre nous souhaitons vous proposer un projet de **création de nouveaux locaux pour la MAS de Guénange** afin que chaque résident puisse bénéficier d'une chambre individuelle avec salle de bains, répondant ainsi aux standards actuels. Des contacts sont en cours pour étudier la faisabilité de ce projet.

LES ORIENTATIONS COMMUNES AUX DEUX TERRITOIRES

La construction d'un Siège unique situé à Metz, à quasi égale distance de Thionville et de Saint-Avold est une orientation qui nous permettra de concrétiser physiquement par l'implantation d'un siège social unique la fusion de l'Afaei de Rosselle et Nied et l'Apei de Thionville. Le site retenu se situe dans la zone d'activité de Mercy, facilement accessible par le réseau autoroutier. Bien sûr, des locaux pour la vie associative resteront sur chacun des territoires et le siège actuel ainsi que l'antenne auront vocation à accueillir d'autres services de l'Apei. Concernant Thionville, c'est le SAHTHMO, le SAMSAH et le Service de suite qui investiraient les lieux. Les locaux libérés pourraient permettre une extension du FAS de jour de Terville.

A Saint-Avold, ce serait le SAHTHMO et le service animation qui pourraient s'implanter dans les anciens locaux du siège, libérant ainsi des locaux aux Amarres pour de nouvelles salles d'activité.

Ces projets de création de places et de développement, même s'ils sont cruciaux, ne doivent pas nous détourner d'une autre de nos missions, celle de **promouvoir et de faire vivre la vie associative**. Nous souhaitons reprendre, autant que possible, les manifestations associatives, les rencontres, les échanges, le soutien et l'écoute des familles. Nous souhaitons faire vivre nos territoires dans leurs similitudes et dans leurs différences et cela, nous ne pourrons le faire qu'avec vous. Alors, si vous, parents, familles ou amis, souhaitez nous rejoindre et faire partie du conseil de territoire, n'hésitez pas à venir vers nous pour en échanger. Soutenir l'association c'est aussi et d'abord adhérer. Plus nous serons nombreux, plus nous serons visibles auprès des pouvoirs publics.

Votre adhésion c'est notre force, nous le rappelons si besoin; c'est l'intérêt de votre enfant ou de votre proche, c'est devenir membre du mouvement national Unapei qui œuvre pour faire évoluer les lois, c'est ensemble que nous sommes forts, c'est ensemble que nous continuerons d'avancer...

Un dernier mot pour remercier nos collègues administrateurs et conseillers de territoire pour ce travail commun ainsi que les directions et personnels du Siège et de l'antenne qui ont été fort sollicités avant et depuis la fusion. Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des directions et professionnels de l'association pour leur implication au quotidien dans ce double contexte de fusion et de crise sanitaire. Bravo et merci à chacun de vous!

Nous vous remercions de votre écoute.

CHIFFRES CLÉS

25 PLACES

dans le futur FESAT de Faulquemont

15 PLACES

de FAS au FAP de Clairvil

5 PLACES

de FAS de jour au FAP de Clairvil

LES URGENCES

50

jeunes maintenus en IME au titre de l'amendement Creton

118

personnes en attente de solutions adaptées sur le seul territoire de Thionville



RAPPORT D'ACTIVITÉ ASSOCIATIF

par **Josiane BAUER**, présidente adjointe déléguée au territoire de Rosselle et Nied
et **Yvette DIHÉ**, présidente adjointe déléguée au territoire de Thionville



LES INSTANCES ASSOCIATIVES ET COMMISSIONS

Avant l'assemblée générale du 24 mai 2019 qui a entériné la fusion de l'Afaei Rosselle et Nied et de l'Apei de Thionville, les conseils d'administration des deux anciennes associations se sont réunis comme suit :

- les 25/01, 11/03, 25/04 pour l'Afaei,
- les 28/01, 11/03, 08/04, 06/05 pour Thionville.

Le bureau de l'Afaei Rosselle et Nied s'est réuni le 29/02.

Après la fusion, le conseil d'administration s'est réuni 6 fois: les 28/05, 27/06, 17/09, 17/10, 1/11 et 18/12.

L'Apei Moselle a tenu 2 assemblées générales les 27/06 et 18/12 dont la première avait pour objet de valider le projet associatif et d'harmoniser le montant des cotisations sur les deux territoires, la seconde pour modifier le montant des cotisations suite à l'augmentation de la cotisation versée à l'Unapei Grand-Est et au caractère obligatoire de l'abonnement à la revue "Vivre Ensemble". Le montant de la cotisation Apei Moselle a été porté à 90€ pour les membres actifs et le fonds de solidarité qui est optionnel, mais souhaitable, à 40€. La cotisation membre bénéficiaire reste fixée à 30€.

En 2019, nous avons enregistré 391 adhésions sur le territoire de Rosselle et Nied et 218 sur le territoire de Thionville, soit 609 au total. Cela reste peu, trop peu si l'on considère que nous accueillons et accompagnons plus de 2000 personnes au quotidien! La force et la légitimité d'une association reposent sur ses adhérents.

Les conseils de territoire, dont la mission première est d'animer la vie associative sur chacun des deux territoires se sont réunis 4 fois sur le territoire de Rosselle et Nied, à savoir les 18/06, 12/09, 08/10 et 07/11 et 6 fois sur le territoire de Thionville les 24/06, 15/07, 26/08, 14/10, 04/11 et 18/12.

Le comité de pilotage associatif s'est réuni 17 fois au cours de l'année 2019, 9 fois avant la fusion (les 10/01, 28/01, 04/02, 25/02, 11/03, 22/03, 01/04, 02/05, 21/05) pour rédiger les statuts, le projet associatif et le règlement intérieur de l'association et 8 fois après la fusion (les 27/06, 12/09, 23/09, 03/10, 14/10, 25/11, 05/12 et 16/12), son rôle étant de poursuivre le travail d'harmonisation et de construction de la gouvernance associative et de veiller au bon fonctionnement de l'association.

En juin, juillet, août et septembre 2019, les présidente et président(e)s adjoint(e)s ont visité chacun des établissements des deux territoires et rencontré chaque directeur afin de prendre en compte la réalité du terrain, recenser les besoins et améliorer ainsi les conditions d'accueil et de travail.

Les différentes commissions se sont réunies comme suit :

- la commission de recrutement s'est réunie 8 fois, et notamment pour le recrutement de chefs de service (FAS-FAM Les Apogées, IME Les Primevères et La Sapinière), pour le directeur général adjoint en charge du pôle travail, habitat et vie sociale et du directeur de l'IME le Wenheck,
- la commission nouveaux projets secteur Travail s'est réunie le 14/11,
- la commission nouveaux projets secteur Enfance s'est réunie le 18/11,

- la commission nouveaux projets secteur habitat et accompagnement spécialisé s'est réunie le 25/11,
- la commission communication s'est réunie le 03/10 et le 25/11,
- la commission nouveau projet secteur Habitat et vie sociale s'est réunie le 13/01,
- la commission mouvements du territoire de Rosselle et Nied s'est réunie les 01/03 et 27/09. La commission mouvements de Thionville, secteur travail protégé s'est réunie 3 fois – 22 dossiers traités lors de ces commissions, pour le Secteur Adulte Résident: 4 réunions – 57 dossiers traités.

Les référents d'établissement, nommés par le conseil d'administration, ont entretenu des liens réguliers avec les directeurs des établissements au sein desquels ils sont missionnés et ont assisté aux 3 CVS annuels.

Les présidentes et présidentes adjointes ont siégé 5 fois à la réunion mensuelle de la CDAPH.

Les administrateurs ont siégé aux réunions des Conseils d'administration de l'Udapeim et de l'AT57 et ont assisté à leurs assemblées générales ainsi qu'à l'AG de l'Udaf, de l'Unapei Grand Est, du groupement de coopération Parcours Compétences, de l'EUVVA Freizeit und Tagungshotel à NEUERBURG en Allemagne, de la FFSP et de VHR.

Ils ont participé aux réunions des commissions d'accessibilité: CCDSA et SCDA et à celles des différents CCAS au sein desquels ils siègent.

LES MANIFESTATIONS COMMUNES AUX DEUX TERRITOIRES

Le 29 janvier, une dizaine d'administrateurs issus des 2 territoires ont participé à une réunion de travail avec le président de l'Unapei Luc Gateau. Les principaux thèmes abordés étaient l'inclusion et le positionnement de l'Etat concernant les ESAT.

Du 07/10 au 13/10, les conseillers de territoire ont organisé l'**Opération Brioches** de l'Amitié sur leur territoire respectif.

L'objectif de cette action est double: collecter les fonds nécessaires pour réaliser les projets répondant au plus près aux besoins des personnes handicapées mentales et de leurs familles et redonner toute sa place dans la cité à la personne handicapée.



C'est un moyen pour nous de sensibiliser le grand public au handicap mental.

Les fonds recueillis sur le territoire de Rosselle et Nied (soit 85 770€) seront affectés à la construction de nouveaux locaux pour les Esat de Saint-Avold et d'Altwiller et ceux recueillis sur le territoire de Thionville, (soit 68 690€), contribueront à financer le projet d'extension du FAM pour personnes autistes à Volkrange.

Sur le territoire de Thionville, cette opération se déroule en partenariat avec 37 communes de l'arrondissement qui participent à l'opération et 24 autres qui versent une subvention. 35 autres partenaires (écoles, collèges, lycées, églises et entreprises) et plus de 80 bénévoles (familles ou amis de l'Apei Moselle) nous soutiennent dans la réalisation de cette opération.

Sur le territoire de Rosselle et Nied, 100 communes en partenariat avec les associations locales sur un total de 164 ont participé à l'opération et 7 nous versent une subvention.

Le 09/12, les membres du comité de pilotage associatif ont visité une association de parents d'enfants handicapés mentaux à Bettange au Luxembourg: l'APEMH - Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés.



LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE 2019 SUR LE TERRITOIRE DE ROSSELLE ET NIED

L'après-midi Carnaval organisé le 09/02 aura rassemblé près d'une centaine de personnes, enfants et adultes, au centre culturel Martin à Folschviller et leur aura permis de se retrouver hors établissement et de se divertir dans une ambiance festive.

La marche de 5 km organisée le 8 mai en partenariat avec le Rando-club de Creutzwald sur le site des Genêts à Creutzwald a rassemblé près de 75 familles et s'est achevée en toute convivialité autour d'une assiette froide.

Une formation budgétaire a été dispensée aux administrateurs le 16/05.

Dans le cadre de l'accueil des nouvelles familles, les référents d'établissement ont reçu 14 familles lors des réunions de rentrée dans les IME (les 23/09, 26/09, 30/09, 03/10 et 07/10).

Une séance de cinéma adapté a été organisée au Megakiné de Freyming-Merlebach le 16 novembre.

Le 21/11, notre association était représentée pour la 8^{ème} année consécutive au forum de la solidarité organisé par le lycée Félix Meyer de CREUTZWALD, forum dont l'objectif est de sensibiliser les élèves de seconde à différentes actions de solidarité nationales et internationales et de mettre en exergue les valeurs d'entraide, de solidarité et de citoyenneté qu'elles entendent promouvoir. Une occasion aussi de sensibiliser ces jeunes lycéens au handicap mental.



Le trail de 10km organisé chaque année à notre profit par le FMAC de Freyming-Merlebach a eu lieu le 24/11: 460€ ont été reversés à l'association.

LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE 2019 SUR LE TERRITOIRE DE THIONVILLE:

Commission «de Parents à Parents»



La commission s'est réunie tous les 1^{ers} samedis de chaque mois hors période de vacances scolaires.

Au fil de l'année, la participation s'est étoffée, pour arriver à une quinzaine de participants. Si un socle d'habitues s'est constitué, d'autres personnes viennent de façon plus ponctuelle.

Vous serez tous les bienvenus le 1^{er} samedi de chaque mois de 14H30 à 18H normalement, mais bien souvent nous sommes surpris de voir qu'il est bien plus tard, tant les échanges sont forts et intenses.

La réunion nouveaux parents

Cette réunion annuelle a rassemblé 19 familles, le 9 mars 2019, elle est fondée autour de 2 grands moments:

Un premier temps a pour vocation d'accueillir les parents de personnes accompagnées nouvellement arrivées dans l'association pour leur présenter l'Apei Moselle.

Un second temps est basé sur l'échange, avec le jeu des questions/réponses, mais aussi et surtout la promotion des échanges entre les participants.

Ces réunions ont un but informatif, explicatif, d'échange et de rencontre afin de permettre aux participants d'avoir une vue d'ensemble sur l'accompagnement et de pouvoir se projeter dans le futur avec une certaine sérénité quant à l'accompagnement et le devenir de leur proche.

Accueil des parents

Courant de l'année, une quinzaine de familles nous ont interpellées sur des sujets comme, les mesures de protection, les relations MDPH, la gestion et la transmission du patrimoine, le devenir de l'enfant au sein de l'association, les comptes rendus de gestion de tutelle, les problèmes liés aux transports, les problèmes d'orthophonie. Ce service doit être développé.

Le Bal



Le bal de l'Apei Moselle s'est tenu le samedi 21 septembre 2019 sur le thème du western. Limité en places, l'Amphy de Yutz a un peu poussé ses murs pour accueillir 350 participants. C'est toujours un moment convivial, joyeux et sympathique où chacun rivalise d'imagination pour décrocher le prix du plus beau déguisement. Cet évènement s'adresse en priorité aux travailleurs d'ESAT et des navettes sont mises en place pour permettre aux personnes résidant à domicile de profiter de la soirée en toute sécurité. Évidemment, le bal est ouvert à tous et nous avons eu le plaisir d'accueillir aussi de plus jeunes danseurs. Le résultat économique de la soirée est de 2 000€.

La Marche



La marche organisée à Guénange le 25 avril 2019 a rassemblé 738 participants issus des établissements de l'Apei Moselle, mais aussi d'établissements amis, 15 coupes ont été remises aux différents groupes de marcheurs.

L'Aide aux Projets Vacances

Destinée à financer un projet de vacances, l'Aide aux Projets Vacances pour les travailleurs d'ESAT a permis à 26 travailleurs handicapés de bénéficier d'une aide dont le montant total s'élève à 10 630€ pour l'ensemble des demandes acceptées.

Visite d'élèves



Dans le cadre de la formation à la citoyenneté et à la solidarité, un partenariat s'est noué avec le Collège Lycée Notre-Dame de la Providence de Thionville: les élèves ont participé à l'Opération Brioche de l'Amitié, deux conseillers de territoire sont intervenus dans les classes et des élèves ont visité l'ESAT le Castel de Volkrange. Ce type de partenariat encourage et permet de développer le bénévolat.

Metz Trophy Adventure



Nous avons tenu un stand et une vingtaine de personnes ont participé activement aux différentes épreuves du Metz Trophy Adventure, le 14 septembre 2019. Cette manifestation comportant plusieurs courses a pour but de lutter contre les violences faites aux femmes.

Notre décision de participer à cette manifestation était triple:

- Apporter notre soutien à la cause des femmes battues,
- Montrer que notre association sait accompagner dans leur combat pour le respect et la dignité des personnes d'autres associations en dehors du champ du handicap,
- Faire connaître notre association, ses valeurs et ses missions.

Questionnaire familles

Etre à l'écoute des familles est une préoccupation constante, aussi fin 2019, nous avons élaboré un questionnaire qui a été adressé aux familles du territoire de Thionville début 2020.

Ce questionnaire sera adressé aux familles du territoire de Rosselle et Nied d'ici la fin de l'année.

Le détail des résultats est le suivant :

- Nombre de courriers envoyés : **900**
- Nombre de réponses : **158**
- Taux de réponses : **17,56%**

La répartition des réponses selon l'origine de l'établissement d'accompagnement est la suivante :

- IME : **31%**
- ESAT : **33%**
- FAS : **8%**
- SESSAD : **8%**
- MAS : **6%**
- FAM : **3%**
- EA et FESAT : **1%**
- SAMSAH et SSIAD aucune réponse réceptionnée.

A la question, "**Connaissez-vous l'Apei Moselle?**", 87% ont répondu par l'affirmative. Néanmoins, 63% souhaitent être mieux informés sur son rôle, 43% souhaitent des rencontres avec d'autres parents dont à 50% lors d'évènements festifs. 51% des personnes sont intéressées par des réunions à thème et 10% des personnes interrogées proposent entre autres la réalisation de conférences notamment sur la prise en charge de l'enfant handicapé devenant adulte, de voyages, de sorties et de barbecues.

Les actions de la vie associative, telles que le bal, la marche populaire, le groupe de paroles "de parents à parents", la réunion nouveaux parents, l'aide aux projets vacances, l'aide aux aidants, sont connues mais nécessitent une meilleure information des familles afin qu'elles puissent en bénéficier.

47% des répondants souhaitent des réunions à thème avec, par ordre de préférence :

- le devenir de l'enfant après vous et le vieillissement de la personne handicapée, 69%,
- les relations avec la MDPH, 62%,
- les mesures de succession rente survie, etc..., 60%,
- les allocations et les aides financières, les aides à domicile, 59%,
- les mesures de protection juridique, tutelle, curatelle, 55%,
- ainsi que l'intégration de l'enfant et le regard des autres, 47%, la fratrie et le rôle des frères et sœurs, 39%, la sexualité de la personne handicapée 37%, l'aménagement de l'habitat 25%.

Pour tenir ces réunions à thème le samedi après-midi à la préférence des répondants.

67% des familles disent ne pas avoir de besoins non couverts, mais les difficultés suivantes sont signalées : l'accompagnement en hospitalisation, le besoin d'ergothérapie, le besoin d'accueil temporaire, la garde d'enfant avant et après l'école, la protection de l'enfant, l'aide aux vacances, le financement de lunettes ou d'un vélo adapté...

Les suggestions ou propositions émises concernent l'accueil temporaire en IME, l'accès à un centre aéré, l'accès à un interlocuteur MDPH, les aides pour de l'achat immobilier, la réduction des temps de transports.

Enfin, les actions portées par la ville de Thionville : Moselle jeunesse, Mois du sport, Culture et Handicap ne sont connues que par 17,09% et 80,25% des personnes ne savent pas qu'elles s'adressent également aux personnes ne résidant pas à Thionville.

Nous allons poursuivre l'analyse de ces résultats et proposer des réponses fidèles aux attentes exprimées.



RAPPORT D'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

par **Etienne FABERT**, directeur général,
Gilles MULLER, directeur général adjoint au pôle enfance/habitat et accompagnement spécialisé
et **PHILIPPE BLIN**, directeur général adjoint au pôle travail/habitat et vie sociale

PRÉAMBULE

Nous voilà 16 mois après la fusion qui a donné naissance à l'Apeï Moselle et ce rendez-vous de l'assemblée générale et des assemblées de territoire est l'occasion de faire le point sur le chemin parcouru et de vous présenter à quoi ressemble cette nouvelle association.

L'année 2019 a été l'aboutissement d'un long travail de rapprochement associatif sur le plan de la gouvernance et qui s'est traduit sur le plan opérationnel par une organisation nouvelle.

Les enjeux au travers de ce rapprochement associatif se sont essentiellement cristallisés autour de la thématique de la culture associative, de la question de la gouvernance et de la mise en place d'une architecture relative à la dimension opérationnelle, ce que l'on a nommé « la dirigeance ».

L'accompagnement au changement est une dynamique qui a donc été impulsée en amont de la fusion, qui a perduré sur 2019 et se prolonge à ce jour.

Sur le plan de la culture associative, s'il n'y a pas eu débat autour des valeurs associatives, les projets associatifs étant effectivement très proches, c'est davantage sur le plan des modalités d'accompagnement des personnes accueillies, de la place de l'association dans la conduite des établissements et services qu'il a été nécessaire de faire converger les points de vue.

L'articulation entre l'association et la dimension organisationnelle que recouvrent les établissements a constitué un véritable enjeu et un changement important pour les établissements du territoire de Thionville.

Concernant l'aspect de la gouvernance, les enjeux ont porté sur la nécessité malgré la taille de la future entité, de conserver une logique de proximité avec les adhérents. La question du territoire a donc pris tout son sens dans l'architecture associative avec notamment la mise en place des assemblées et des conseillers de territoire.

Enfin concernant la « dirigeance », il a fallu répondre à plusieurs objectifs souvent en tension avec les pratiques organisationnelles en cours, celui du passage en siège unique et de l'harmonisation des pratiques, l'arrivée des directeurs généraux adjoints avec l'organisation par pôles d'activités et de manière concomitante, l'impulsion de manière transverse des nouveaux outils favorisant la mise en cohérence de l'organisation, en l'occurrence les solutions informatiques pour accompagner l'utilisateur, pour développer l'outil qualité et uniformiser le système informatique à l'échelle des deux territoires.

A ce titre, la fusion a permis de renforcer le soutien aux établissements du territoire de Saint-Avold en apportant une véritable valeur ajoutée en matière de ressources humaines, de suivi budgétaire et financier ainsi que sur le plan de la qualité. A l'inverse, les établissements de Thionville ont bénéficié de l'expertise de la direction des achats présente précédemment uniquement à Saint-Avold.

A l'issue d'un an et demi de travail, même s'il reste encore beaucoup à faire pour parfaire ce rapprochement, les bases d'une culture associative, d'une gouvernance et d'une dirigeance communes sont en place et permettent d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité.

Je laisse maintenant le soin aux deux directeurs généraux adjoints de présenter l'activité de leur pôle :

- Gilles MULLER pour le pôle enfance, habitat et accompagnement spécialisé,
- Philippe BLIN pour le pôle travail, habitat et vie sociale.

SECTEUR ENFANCE



IDENTIFICATION DU SECTEUR ENFANCE

Nous avons conceptualisé une organisation autour de 2 pôles et 4 secteurs d'activités.

Pour ce qui relève de mon périmètre, il recouvre le secteur Enfance et le secteur Habitat et Accompagnement Spécialisé (HAS), avec les services qui y sont rattachés, SESSAD pour le secteur Enfance et SSIAD pour le secteur HAS.

L'autre pôle recouvrant le domaine des ESAT, des FESAT et FAP ainsi que certains services (SAMSAH et SAHTMO).

L'essentiel des établissements pour enfants proposent un accueil en semi-internat, à l'exception de l'IME Les Primevères à Knutange qui propose en plus un accueil sous forme d'internat de semaine et l'IME Le Château à Inglinge disposant de places d'internat continu (365 jours).

Les enfants accueillis en semi-internat sur les deux territoires ont globalement les mêmes problématiques sur le plan de la pathologie. Ils sont majoritairement repérés pour une déficience avec ou sans trouble du comportement ou relèvent de ce que l'on nomme aujourd'hui la problématique des troubles du spectre autistique.

Pour la partie internat (Knutange et Inglinge), la spécialisation de places TSA en internat est particulièrement prégnante à l'IME Les Primevères, celle du polyhandicap prédomine à l'IME Le Château même si aujourd'hui les problématiques évoluent davantage vers celles des TSA pour ce qui relève de l'accueil en internat.

Nous disposons aujourd'hui d'une offre de service tout à fait homogène sur le territoire, regroupant des places en internat, en semi-internat, des places spécialisées dans le polyhandicap, des places dédiées au TSA ainsi qu'à la déficience intellectuelle, soit au total 655 places agréées.

Nous proposons une prestation en milieu ordinaire à travers les deux SESSAD, soit au total 110 places réparties entre Moselle-Nord et Moselle-Est dont 15 places spécialisées TSA ainsi qu'une Unité d'Enseignement Maternelle pour Autistes (UEMA) de 7 places située depuis 2019, au sein d'une école à Thionville.

SYNTHESE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SECTEUR ENFANCE

Etablissement	Commune	Nbre de places externat	Nbre de places internat	Nbre de places total	Nombre de salariés (ETP Budget 2019)	Budget 2019 (en K€)	Commentaires
IMP L'Horizon	Thionville	60		60	27,5	1 798	
IMPRO L'Horizon	Guénange	46		46	19,3	1 287	
IME La Sapinière	Aumetz	30		30	15	977	
IME Le Château	Inglange	13	30	43	67,7	3 819	Internat permanent Annexe 24ter
IME Les Primevères	Knutange	46	34	80	71	4 060	Dont 24 places autistes
SESSAD	Thionville	62		62	29,5	1 486	Dont 15 places autistes + 7 UEMA
SOUS-TOTAL Territoire Thionville		254	67	321	230	13 427	
IME Les Genêts	Creutzwald	86		86	29,6	1 887	
IME De Guise	Forbach	80		80	35	1 976	
IME Le Wenheck	St Avoild	120		120	42,5	2 551	
SESSAD Les Hirondelles	Creutzwald	48		48	10,8	696	
SOUS-TOTAL Territoire Rosselle et Nied		334	0	334	118	7 110	
TOTAL SECTEUR ENFANCE		588	67	655	348	20 537	

IMPACTS LIÉS AU RAPPROCHEMENT (ORGANISATION-RÉGULATION-PROJETS TRANSVERSES)

Le management des équipes de direction est organisé par secteur commun d'activités, soit le secteur Enfance et le secteur Habitat /Accompagnement Spécialisé (HAS).

Ainsi une réunion mensuelle est organisée pour chacune des équipes de direction, cette forme de régulation permet d'accorder un temps spécifique à chacun des secteurs, un partage d'informations et d'expériences. Ces temps d'échange permettent également de favoriser l'impulsion d'actions ou de projets transverses.

Les temps d'échange avec les directeurs du secteur Enfance ont permis d'aborder de manière récurrente l'ensemble des sujets en lien avec la fusion et ses effets en termes d'organisation, d'aborder les points spécifiques en lien avec le quotidien des établissements, de mettre à la fois en exergue certaines problématiques et en perspective des projets ou axes d'amélioration.

Des points cadres réguliers se sont mis en place en 2019, l'idée étant d'organiser des rencontres directeur/directeur général adjoint de manière régulière en établissement afin de mettre le focus de façon exclusive sur l'ensemble des points soulevés par le directeur et directeur général adjoint concernant l'établissement en question.

Si la pertinence de la création d'un «échelon hiérarchique intermédiaire» a pu être interrogée avec insistance par les directeurs au départ, cette organisation semble toutefois faire aujourd'hui consensus.

La taille de l'Apei Moselle en effet, nécessite de préserver une proximité avec les directeurs pour favoriser l'accompagnement au changement, les informer des choix stratégiques sur le plan de la gouvernance et sur le plan opérationnel. Il s'agissait aussi bien évidemment à travers la structuration de l'organigramme, de créer le bon niveau de management avec les directions, et de permettre in fine au directeur général adjoint de devenir progressivement expert du périmètre qui est sous sa compétence.

La restructuration des sièges avec en l'occurrence la disparition du siège de Saint-Avold et le maintien d'un siège unique à Thionville par l'association absorbante, outre les effets de réorganisation en interne (harmonisation des pratiques, des plans comptables, redistribution des portefeuilles relatifs à la paie...) a eu des effets sur le lien de proximité qui s'était progressivement construit entre les directeurs et les techniciens des deux sièges respectifs. Si chacun s'accorde à dire qu'une certaine forme de proximité a disparu, la nouvelle organisation n'empêche en rien la fluidité du travail entre siège et directions, de nouvelles modalités d'échanges se sont construites entre les directions, les secrétariats d'établissements et le siège.

Si l'ensemble des directions d'établissements bénéficient aujourd'hui du même niveau de soutien à travers l'expertise des directions fonctionnelles du siège, il n'en reste pas moins qu'il faut continuer à travailler à la fluidité des échanges et des rapports, à l'harmonisation des pratiques entre les territoires, le processus de fusion aujourd'hui entériné nécessite d'être consolidé.

La place du directeur général adjoint comme interface entre siège et directions doit pouvoir faciliter cette consolidation en veillant à ce que chacun des acteurs au regard de ses compétences soit bien identifié au sein de l'organisation.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2019

L'année 2019 est incontestablement une année spécifique, année de transition avec une fusion à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019 mais parallèlement avec une activité des établissements jusqu'en mai encore sous l'égide de l'Afaei Rosselle et Nied et de l'Apei de Thionville.

Il a donc fallu poursuivre les activités existantes, anticiper la fusion et traduire de façon concrète ensuite, après la concomitance des deux Assemblées Générales Extraordinaires, les effets du rapprochement associatif.

Sur le plan des Ressources Humaines de manière non exhaustive

Quelques changements de directions avec notamment:

- Le départ de Monsieur VAISSIERES et l'arrivée de Madame BOUCHER au poste de directrice de l'IME Le Wenheck,

- La réorganisation sur Thionville avec notamment le passage de Madame SCHRUFFENEGGER sur une direction double (IME Aumetz et SESSAD Thionville) configuration provisoire dans l'attente des effets possibles d'une réorganisation en lien avec les objectifs du prochain CPOM,
- Le retour à une direction unique pour Monsieur DOYON (IME Les Primevères), la spécificité de l'IME Les Primevères nécessitant en effet la conduite à temps plein d'un tel type d'établissement,
- La décision au niveau associatif d'une structuration commune des équipes de direction par établissement avec en l'occurrence la nécessité d'en passer par un binôme direction/chef de service.

Commission projets

Mise en place d'une commission projets spécifiques au secteur Enfance, l'objet étant de faire de la prospective sur les évolutions possibles du secteur médico-social en lien avec les politiques d'inclusion.

Ouverture d'une UEMA à Thionville



Dans le droit fil des projets inclusifs, nous avons été retenus sur la base d'une réponse à appel à projet pour l'ouverture d'une unité d'enseignement pour enfants autistes.

Ce projet a été porté par le SESSAD, il a ouvert ses portes au sein de l'école Victor Hugo en septembre 2019. Il est le fruit d'un partenariat avec la ville de Thionville, l'Education Nationale, le secteur de la pédopsychiatrie de Thionville et le soutien de l'Agence Régionale de Santé.

Ce projet vient compléter l'agrément du SESSAD qui passe de 55 places à 62 places. Il propose par conséquent l'accueil inclusif de 7 enfants au sein d'une unité d'enseignement pour une durée maximale de prise en charge de 3 ans, la perspective étant in fine une inclusion en classe scolaire ordinaire.

La vie des établissements

La situation des établissements est similaire sur les deux territoires en matière de fluidité des parcours des personnes accompagnées. En effet à la fois sur le plan des admissions comme au niveau des orientations vers le secteur adultes, le contexte global est tendu, l'absence de réponses, traduction directe du manque de création de places, crée un climat général d'insatisfaction et porte des conséquences graves sur le plan de l'évolution des usagers.

L'évolution du public accueilli est également marquée par une détérioration sociale, il se rajoute en effet à la déficience les effets de la précarité sociale et donc très souvent d'un manque de stimulation des enfants accueillis et d'une ouverture à l'environnement très restreinte.

Les éléments à retenir en 2019

- La validation du renouvellement des projets d'établissements sur le territoire de Saint-Avold,
- La réorganisation du fonctionnement de l'IMPro Les Genêts,
- La réorganisation des UAES à l'IME Le Wenheck,
- La concrétisation du projet d'inclusion des jeunes de l'IMPro au collège de Guénange,
- La modification de l'agrément concernant Vert Coteau et Guénange, devenant un seul et même établissement l'IME L'Horizon de 108 places au total sur deux sites.



Atelier inclusif - collège René Cassin - Guénange

PERSPECTIVES ET ENJEUX

Vers une réorganisation progressive de l'offre de service

Le nouvel enjeu de l'inclusion s'impose aujourd'hui comme un véritable bouleversement pour le secteur associatif qui traditionnellement proposait une offre à partir d'institutions ou de services spécialisés. Cette transition propose de passer d'un modèle classique appelé «ré-adaptatif» au modèle de l'inclusion sociale.

La logique qui en découle et qui traverse aujourd'hui le secteur social et médico-social vient percuter un mode de fonctionnement traditionnel. Elle implique progressivement des modes de coopération décloisonnés qui prennent davantage la forme de dispositifs que de propositions de places agréées par établissements ou services.

Nous nous situons aujourd'hui à une période charnière où nous passons d'une «politique de l'offre» à une politique de la demande».

Il s'agit aujourd'hui pour le secteur Enfance de se saisir de cet enjeu comme d'une véritable opportunité et de proposer en lien avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires, une offre globale de service renouvelée davantage en adéquation avec les attendus d'une société inclusive.

SECTEUR HABITAT ET ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ



IDENTIFICATION DU SECTEUR HABITAT ET ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

Le pôle est constitué du secteur Enfance et du secteur Habitat et Accompagnement Spécialisé, nous avons volontairement souhaité la dénomination habitat afin d'apporter une connotation plus dynamique que celle d'hébergement, la notion d'habitat renvoyant également davantage au principe « d'habiter les lieux » plus que d'être hébergé.

Le secteur Habitat et Accompagnement Spécialisé est constitué au total de 8 établissements et d'1 service le SSIAD. Pour les établissements, ils sont constitués de :

- 2 MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) sous la compétence de l'ARS,
- 3 FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) sous la double compétence (ARS et CD),
- 3 FAS (Foyer d'Accueil Spécialisé) sous la compétence administrative du département,
- Le SSIAD est quant à lui un service infirmier à domicile sous la compétence de l'ARS.

Les établissements sont répartis autour du bassin Thionvillois ainsi que sur le secteur géographique de la Moselle-Est (sur l'axe Forbach-Saint-Avold).

Pour ce qui relève de la pathologie des personnes accueillies, la problématique est globalement assez homogène pour les MAS, en l'occurrence des personnes souffrant d'une déficience sévère associée à des troubles moteurs, la population accueillie en FAS et FAM souffrant quant à elle de déficiences moyennes à sévères (associée à des problèmes d'ordre médicaux).

Quatre directeurs assurent le pilotage des établissements et services, ils sont secondés par des cadres intermédiaires et/ou de santé. Le management global de l'équipe de direction est assuré par le directeur général adjoint en charge du pôle.

**Au total ce secteur propose
257 places pour un total en ETP
(Equivalent Temps Plein) de 244.**

SYNTHÈSE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SECTEUR HABITAT ET ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

Etablissement	Commune	Nbre de places externat	Nbre de places internat	Nbre de places total	Nombre de salariés (ETP Budget 2019)	Budget 2019 (en K€)
MAS L'Albatros	Volkrange	3	24	27	33	1 904
FAM L'Albatros	Volkrange	4	22	26	28	1 670
FAS Le Verger	Volkrange	12	34	46	32	1 804
MAS Les Marronniers	Guénange	7	43	50	65,5	3 097
SSIAD	Guénange	10		10	3	170
SOUS-TOTAL Territoire Thionville		36	123	159	161,5	8 645
FAS Les Sereins	Saint-Avold	8	18	26	20,4	963
FAM Les Sereins	Saint-Avold	6	19	25	24,8	1 464
FAS Les Apogées	Forbach	6	18	24	21,5	951
FAM Les Apogées	Forbach	3	35	38	51,8	2 662
SOUS-TOTAL Territoire Rosselle et Nied		23	90	113	118,5	6 040
TOTAL SECTEUR HABITAT ET ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ	8 établissements et 1 service	59	213	272	280	14 685

IMPACTS LIÉS AU RAPPROCHEMENT (ORGANISATION-RÉGULATION-PROJETS TRANSVERSES)

Le management des équipes de direction est organisé par secteur commun d'activités, soit le secteur Enfance et le secteur Habitat /Accompagnement Spécialisé (HAS).

Ainsi, une réunion mensuelle est organisée pour chacune des équipes de direction. Cette forme de régulation permet d'accorder un temps spécifique à chacun des secteurs, un partage d'informations et d'expériences. Ces temps d'échange permettent également de favoriser l'impulsion d'actions ou de projets transverses.

Les temps d'échange avec les directeurs du secteur habitat ont permis d'aborder de manière récurrente l'ensemble des sujets en lien avec la fusion et ses effets en termes d'organisation, d'aborder les points spécifiques en lien avec le quotidien des établissements, de mettre à la fois en exergue certaines problématiques et en perspective des projets ou axes d'amélioration.

Des points cadres réguliers se sont mis en place en 2019, l'idée étant d'organiser des rencontres directeur/directeur général adjoint de manière régulière en établissement afin de mettre le focus

de façon exclusive sur l'ensemble des points soulevés par le directeur et directeur général adjoint concernant l'établissement en question.

La nouvelle organisation permet de mieux reconnaître la spécificité du « métier de l'hébergement ». Les réunions exclusives à ce secteur ont permis en effet de partager à la fois l'expérience et l'expertise des directeurs, de croiser les pratiques et de partager des problématiques communes sur le plan de l'accompagnement des personnes mais aussi à un niveau organisationnel.

Sur le plan de la formation, la dynamique transverse permet également de mieux sérier les besoins de formation, ils sont repérés et partagés de manière commune. L'organisation effective des formations peut s'envisager de manière transverse, nous favorisons donc de cette manière aussi la rencontre de salariés des 2 territoires.

La problématique relevant de l'aspect des ressources humaines a pu être abordée dans une perspective d'harmonisation des pratiques, cette dynamique participant à la consolidation progressive de la fusion.

Enfin à travers les commissions projets, nous avons pu également faire l'état des lieux de nos besoins sur les territoires et mettre en exergue certaines priorités d'investissement.

Par exemple ici, la problématique des chambres doubles aux Marronniers ou à celle des publics orientés FAS mais qui pourraient encore être maintenus de manière souple et adaptée dans le cadre du travail protégé. Plus globalement la question de l'inclusion est également posée pour ces établissements sans doute avec moins d'acuité qu'au niveau du secteur enfance mais elle ne doit toutefois pas être occultée. Des expériences comme celle par exemple de la perspective d'une MAS externalisée est à l'étude.

S'il reste évidemment beaucoup à faire à la fois sur un plan organisationnel comme au niveau de la prospective, le secteur Habitat et Accompagnement Spécialisé est aujourd'hui toutefois bien identifié et structuré. Une équipe de direction est en place, et le travail en commun est bien engagé à travers les codirs, les commissions et l'accompagnement individuel des directeurs. Ce besoin d'un travail en équipe qui était évoqué en amont de la fusion par les directeurs est aujourd'hui une réalité concrète.

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2019

Concernant le FAM autiste à Forbach, l'année 2019 a été marquée par la concrétisation du projet d'extension de l'établissement. Ainsi 15 places supplémentaires ont été créées, dédiées à l'accompagnement de personnes atteintes de troubles du spectre autistique et portant l'agrément à 38 places parachevant ainsi de manière complète la restructuration de l'établissement.

Le FAM compte désormais en terme d'effectif 23 places autistes et 15 places d'accueil traditionnel.

L'association a fait le choix de se positionner sur ce projet pour pouvoir à la fois compléter son offre de service associative et pour répondre plus globalement à un besoin non couvert sur le département dans la prise en compte des TSA. Cette ouverture a permis l'accueil de 15 nouveaux résidents et a favorisé parallèlement l'embauche de 24 salariés.

Ce projet a demandé une préparation en amont importante avec des rencontres auprès des professionnels des établissements d'origine, afin de connaître parfaitement le parcours de vie et les habitudes de chaque nouvelle personne intégrant le projet.



FAMA Les Apogées - Forbach

Un partenariat avec l'IME du secteur a également été mis en place avec la venue régulière des personnes pressenties pour l'extension. De nombreuses rencontres ont été organisées avec les familles de manière collective et individuelle pour présenter le projet et répondre à l'ensemble des interrogations. Les protocoles d'accompagnement et profils sensoriels ont été élaborés avant l'arrivée des résidents afin d'étudier finement chaque situation. Ceci a donc accéléré l'acclimatation et a permis à tout le monde d'arriver dans les meilleures conditions.

Concernant le FAM traditionnel, il n'y a pas de mouvements au niveau des résidents. La réflexion menée en ce qui concerne les personnes handicapées vieillissantes a permis de mettre un projet d'accompagnement en place avec des activités spécifiques par rapport aux besoins repérés (activités ciblées: gym douce, atelier cognitif, repas et sorties en petit groupe, temps de repos au besoin, aides ergonomiques diverses).

Pour ce qui relève de la démarche d'amélioration de la qualité, à noter la finalisation de la démarche d'évaluation interne pour le FAS et FAM fin juillet 2019, la réactualisation également des livrets d'accueil et du règlement de fonctionnement.



FAS/FAM Les Sereins - Saint-Avold

A noter pour l'établissement les Sereins, sur le plan de la démarche qualité, la validation du livret d'accueil en FALC, l'instauration du premier CVS en FALC.



Sur le secteur Thionillois, le travail préparatoire relevant de l'absorption de VHR (association proposant 10 places d'accueil temporaire), processus qui devrait être entériné en octobre 2020 ainsi que pour l'établissement Les Marronniers la perspective de transformation du SSIAD en MAS externalisée, projet présenté et discuté à l'ARS en mars 2019.

PERSPECTIVES ET ENJEUX

Si les enjeux de l'inclusion sont moins prégnants que pour le secteur Enfance, il n'en reste pas moins que le virage inclusif n'est pas à écarter des projets des établissements assurant l'accompagnement de personnes souffrants de troubles cognitifs plus sévères.

C'est pour le secteur hébergement essentiellement, autour du manque de places avéré, qu'il faudra travailler auprès des décideurs dans les prochaines années. Nous avons effectivement pu diagnostiquer à travers nos commissions projets des besoins de places plus que criants notamment pour les personnes orientées en Foyer d'Accueil Médicalisé ainsi qu'en Maison d'Accueil Spécialisée.

Au-delà des avancées possibles avec les décideurs politiques, il nous faudra saisir toutes les opportunités de créations de places dans le cadre des futurs appels à projets.

Pour le secteur Thionillois, plusieurs axes ont d'ores et déjà été dégagés :

- Celui d'un projet de reconstruction d'une partie de la MAS Les Marronniers permettant d'envisager la fin des chambres doubles,
- La perspective de transformer le SSIAD en MAS externalisée cet objectif permettrait en effet d'envisager un accompagnement plus global en intégrant la dimension éducative et sociale,
- Celui d'une extension de places à Volkrange, notamment sur la base de places autistes qui pourraient être créées, une réserve foncière est d'ailleurs existante,
- La perspective enfin d'ajuster des places pour des personnes orientées en FAS mais qui pourraient bénéficier du principe de modularité leur permettant de travailler en ESAT de manière souple et adaptée,
- Enfin 2020 sera l'année qui entérinera le projet d'absorption de VHR, ce dispositif d'accueil de jour temporaire tout à fait pertinent pourrait être modélisé et adapté au territoire de Saint-Avold.

SECTEUR TRAVAIL



Pour ce nouveau rapport d'activités faisant suite à la fusion, il paraît intéressant de présenter quelques données caractéristiques des établissements du pôle, d'évoquer les premiers éléments d'échange des pratiques en équipes de direction, et de terminer par le bilan des activités.

Le secteur travail est composé des établissements suivants :

Etablissements	Commune	Activités principales	Agrément	Effectif TH en ETP	Nombre de TH accueillis	Salariés en ETP budget social	Salariés en ETP budget eco	Salariés détachés d'autres étabs
ESAT Sainte Agathe	Florange	espaces verts, STI	148	145	151	26,0		
ESAT Le Corail	Yutz et Basse-Ham	STI, cartonnage, cuisine centrale	102	101,4	113	26,0	5,3	7,6
ESAT L'Envol	Bertrange	menuiserie, conditionnement, STI	64	60	63	13,7		
ESAT La Vallée	Sérémange	menuiserie, conditionnement, STI	97	95,5	104	16,1		
ESAT Le Castel	Volkrange et Knutange	blanchisserie, pressing, STI, conditionnement, espaces verts	104	101	108	17,8		
Soutien centralisé Thionville	Florange					7,3		
ESAT Les Chenevières	Betting les Saint Avold	conditionnement, entretien automobile, distribution produits papeterie et entretien, STI	96	94,8	105	13,9		
ESAT Les Genêts	Creutzwlad	imprimerie, numérisation, espaces verts, STI	81	81,4	85	14,7		
ESAT De Brack	Saint Avold	menuiserie, STI, conditionnement	87	87	90	18,5		
ESAT Le Village	Altviller	serriculture, espaces verts, conditionnement	51	51,5	53	11,3		
ESAT Les Ateliers du Golf	Faulquemont	STI, conditionnement, blanchisserie, cuisine centrale, restauration	94	91,9	101	22,3	2	3
TOTAL ESAT			924	909,4	973	187,4		
Entreprise Adaptée La Fensch	Sérémange	blanchisserie, prestations en sous traitance		67 salariés dont 60 ayant une RQTH				

L'écart d'une quinzaine de places entre agrément et effectif ETP s'explique par les mouvements en cours d'année. On notera par ailleurs qu'en nombre total de travailleurs, l'agrément est largement dépassé.

Sur l'année 2019, la population est globalement stable (5% de turn-over), les mouvements étant pour 2/3 liés au renouvellement naturel (sortie d'IME et départ en retraite). On note aussi un certain nombre de cas de maintien par défaut en structure ESAT (réorientation FAS/FAM prononcée par la MDPH) dû au manque de place dans ces foyers, sur les deux territoires.

Etablissements	Mouvements						Attente FAM/FAS
	Entrants	dont chgt ESAT	dont IME	Sortants	dont chgt ESAT	dont > 55 ans	
ESAT Sainte Agathe	9		6	8		4	1
ESAT Le Corail	1		1	1		1	2
ESAT L'Envol	2		2	2		1	1
ESAT La Vallée	10	1	5	8	1	2	0
ESAT Le Castel	12	1	9	9	1	7	2
ESAT Les Chenevières	5	3	3	4		2	3
ESAT Les Genêts	4	1	3	4	1	1	2
ESAT De Brack	7	3	3	11	5	5	3
ESAT Le Village	2		2	2	1		0
ESAT Les Ateliers du Golf	5	2	3	7	2	3	0
TOTAL ESAT	57	11	37	56	11	26	14

Reconnaissance de Compétences

35 travailleurs ont suivi le Parcours Compétences sur l'exercice 2018-2019

Etablissements	Métiers	Modalité	Nombre
ESAT Les Chenevières	agent de restauration	1	1
ESAT Les Chenevières	agent d'entreposage et de messagerie	1	1
ESAT Les Chenevières	agent de fabrication industriel	1	2
ESAT Les Genêts	agent d'entretien des locaux	1	1
ESAT Les Genêts	jardinier paysagiste	1	3
ESAT De Brack	agent de fabrication industriel	1	2
ESAT Les Ateliers du Golf	agent de restauration	1	1
ESAT Les Ateliers du Golf	agent de fabrication industriel	1	1
ESAT Les Ateliers du Golf	agent de fabrication industriel	2	2
ESAT Le Castel	agent de propreté et de service	1	1
ESAT Le Castel	agent de fabrication industriel	1	3
ESAT Le Corail	agent de restauration	1	1
ESAT Le Corail	agent de fabrication industriel	1	2
ESAT L'Envol	agent polyvalent de restauration	1	2
ESAT L'Envol	agent de fabrication industriel	2	4
ESAT La Vallée	agent de fabrication industriel	1	2
ESAT Sainte Agathe	agent de fabrication industriel	1	1
ESAT Sainte Agathe	jardinier paysagiste	1	1
ESAT Sainte Agathe	jardinier paysagiste	2	3
ESAT Sainte Agathe	agent de fabrication industriel	1	1
TOTAL NOMBRE DE TH DIPLÔMÉS			35

IMPACT DE LA FUSION

Dès le mois de juin, une réunion mensuelle des directeurs du pôle Travail, Habitat et Vie Sociale a été mise en place avec comme premiers objectifs pour le second semestre 2019 d'engager :

- La découverte des périmètres et activités respectives,
- Des groupes de travail autour des pratiques pour les activités similaires : menuiserie, espaces verts, cuisines centrales,
- Une première évaluation des pratiques d'accompagnement.

Activité menuiserie

Le travail a permis d'organiser une synergie sur les achats de matières premières (bois et clous) avec une convocation commune des fournisseurs pour une remise de tarif sur des volumes globalisés.

Une première économie d'environ 30 000 € a été obtenue sur les achats de bois de l'année 2020.

La vision partagée avec la capacité globale de fabrication des 3 ateliers (De Brack, La Vallée et L'Envol) permet également de répondre à des besoins plus conséquents chez certains clients (plate-forme Total Carling par exemple).

Activité espaces verts

L'étude a permis de comparer les matériels utilisés ainsi que les fournisseurs afin de rationaliser les investissements (plus de matériels électriques, baisse des prix d'achat). Une économie immédiate de près de 20 000 € a ainsi été obtenue sur les investissements 2020 de Sainte Agathe.

Activité cuisine centrale

Les deux cuisines centrales affichent des tarifs internes très différents. A l'issue d'une étude globale il apparaît que les coûts des matières premières sont assez proches sur les deux sites mais que les coûts de structure varient du simple au double du fait du financement différent des deux cuisines mais aussi en fonction du nombre de repas vendus à des clients extérieurs qui permet d'absorber plus ou moins les coûts fixes.

Il en ressort deux pistes de travail :

- la cuisine centrale du Corail a compensé jusqu'à présent par des ventes extérieures le déficit de coût de revient des repas vendus en interne, qui a progressivement augmenté par un effet inflationniste supérieur à la simple revalorisation annuelle effectuée. Mais ce levier n'est plus jouable car les capacités de l'établissement sont quasiment saturées, et au vu des exigences de la loi Egalim (plus de bio, de local, de végétarien), un réajustement du prix du repas en interne a commencé à être mis en œuvre sur les établissements de Thionville,
- l'amélioration des résultats des Ateliers du Golf passe par l'ouverture à des clients extérieurs à l'association, le gain marginal par repas (dans les limites de capacités notamment en ressources personnel) pour une vente à 4,66€ est de 1,30€/repas. De ce point de vue, la signature d'un premier contrat avec la cantine du collège de Ham sous Varsberg à compter d'octobre 2019 pour un volume de 40 000 repas annuels est une excellente nouvelle.

Evaluation des pratiques d'accompagnement

L'organisation des activités de soutien a été comparée :

- A Thionville, le soutien est assuré par une équipe d'une dizaine de professionnels (7,25 ETP) regroupés sur le site de Sainte Agathe desservi par l'ensemble du réseau de bus couvrant les ESAT, ce qui en facilite l'accès. L'identification des besoins en activités de soutien est faite au travers des projets personnalisés suivant 3 axes : autonomie, communication et travail d'équipe, donnant lieu à un plan annuel de formations (dispensées par l'équipe ou par des organismes extérieurs dans certains cas). Après chaque séance de soutien réalisée avec des groupes de 6 travailleurs, un compte-rendu individualisé est renvoyé par l'éducateur à l'ESAT.

Chaque année, un groupe de 8 travailleurs participe sur une session de 15 semaines à une formation nommée « So Competent » les préparant en clôture à un stage en Milieu Ordinaire de Travail (MOT).



ESAT L'Envol - Bertrange



ESAT Sainte Agathe - Florange



ESAT Les Ateliers du Golf - Faulquemont

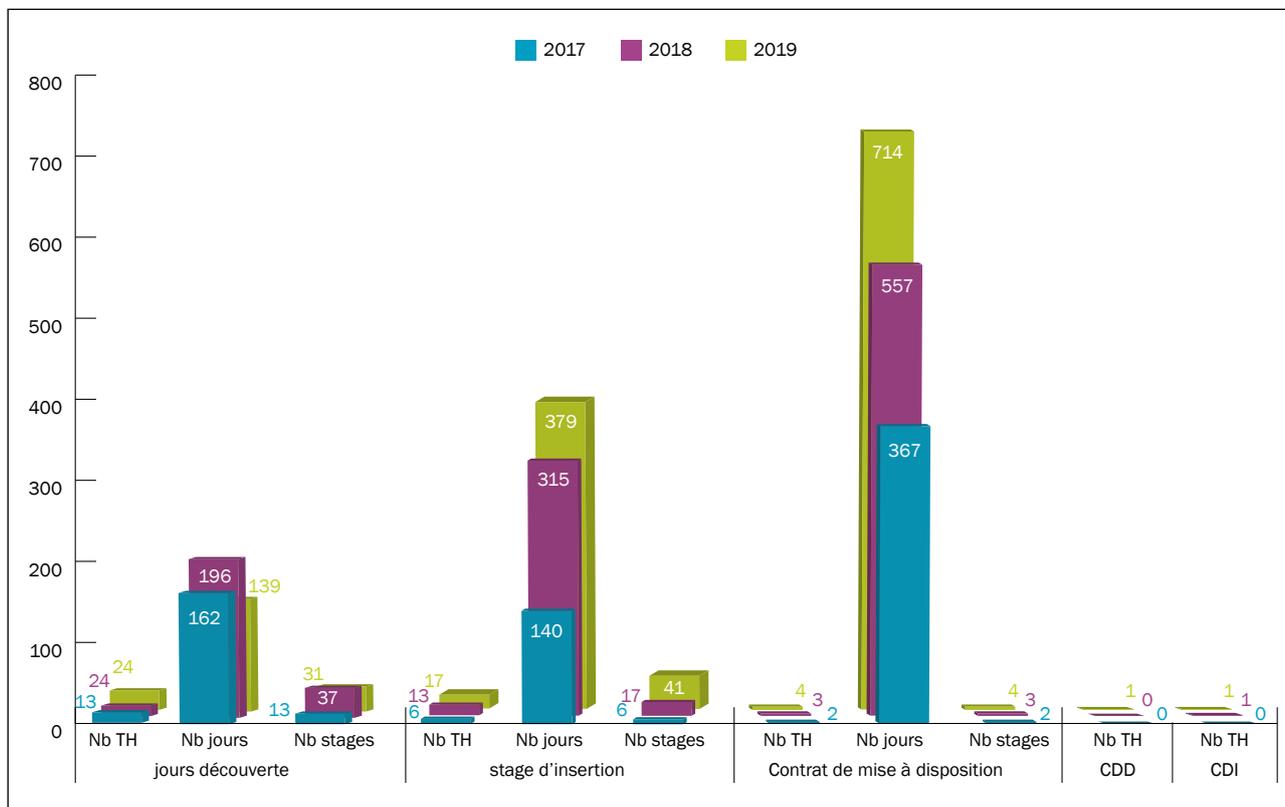
► Récapitulatif des activités de soutien et formation 2019- Territoire de Thionville

Activités de soutien	Nombre de journées	Nombre de TH
Permis AM	18	88
Prendre le train	3	14
Prendre le bus	7	18
Cuisine/pâtisserie	72	406
Connaissance des ADMS/ Manipulation argent / Gestion d'un budget	13	72
Solide et performant	6	33
Savoir dire non	3	18
Gestion des émotions	12	72
Habilités sociales	1	6
Film débat	5	30
Informatique	29	172
Maintien des acquis scolaires/stimulations cognitives	18	99
Prévention santé	4	24
Sport	70	398
Piscine	46	271
Sorties culturelles	33	191
Activités manuelles	32	186
Intervention en ESAT	7	14
So Competent	15	90
	394	2 202

Formations par des organismes extérieurs	Total de participants
Autorisation de conduite gerbeur électrique	6
CACES R 389	5
CCP2 ouvrier paysage	1
Prévention des risques professionnels - Castel	6
Sécurité utilisation d'un palan de levage	6
Soudure MAG	2
Sécurité à la conduite d'un véhicule de livraison	6
HACCP Vallée	3
Hygiène et sécurité alimentaire - Sainte Agathe	5
Gestes de 1er secours	10
RABC et blanchisserie	6
Gestion des flux en menuiserie	4
Savoir de base remise à niveau	1
VUL Centaure (chauffeurs livreurs)	5
Prévention des risques en blanchisserie	6
VAE Parcours Compétences	8
Prévention des risques professionnels - Corail	7
Organisation du travail en cuisine	7
Titre pro préparateur de commande	1
	95

Depuis 2017, une chargée d'insertion a aussi été recrutée avec pour objectif de développer les expériences en Milieu Ordinaire de Travail, ce qui a conduit à plus de 1200 jours de stage en MOT en 2019, avec une proportion de plus en plus importante de stages de longue durée (insertion/MAD).

► Activités MOT 2017-2019



Cette organisation s'avère performante et homogène au niveau de la réalisation des activités ; a contrario, elle peut conduire à déresponsabiliser l'équipe locale du volet accompagnement.

A ce titre, un travail de renforcement des échanges entre les établissements et notamment les éducatrices spécialisées et l'équipe du Soutien Centralisé de Thionville est engagé sur 2020.

- A Saint-Avold, la voie choisie est inverse: avant 2015, le soutien était centralisé (ESAT Le Gros Hêtre- 4 ETP), depuis il a été repositionné au niveau de chaque établissement sous la responsabilité de la RSE. Ce choix est principalement lié à la déperdition de temps et donc d'efficacité que généraient les transports à organiser.

L'avantage procuré par ce rapprochement est la meilleure appropriation locale des activités réalisées et la possibilité d'une organisation plus souple. A contrario, la disponibilité des intervenants et la qualité de la réalisation des actions est plus aléatoire, et la coordination de celles-ci entre ESAT à organiser. A titre d'exemple, voici le bilan des activités de soutien de l'ESAT Les Ateliers du Golf en 2020.

Activités de soutien	H	Nombre de TH
Lecture/écriture	69	55
Vie affective amoureuse et sexuelle	7,5	21
Informatique	30	28
Equilibre alimentaire et hygiène de vie	6	11
Information Santé	8	5
Concours de nouvelles	12	11
Info contrat de soutien, règlement, livret d'accueil	10,5	7
Comprendre sa fiche salaire	2	8
Info compte formation	8	4
Info addictions	4	30
Info internet et réseaux sociaux	4	32
Forum droit devant	8	8
Gestes secours civiques	16	20
Rédaction CV	7,5	3
	192,5	243

Formation par un organisme extérieur	H	Nombre de TH
Recyclage hygiène sécurité en cuisine	18	26
Reprise couture	21	3
Organiser son travail	7	6
Développer des compétences informatiques	15	8
Services et relations clientèle en restauration	7	6
Gestes et postures	7	6
La communication en équipe	14	12
Internet et réseaux sociaux	14	11
Ma place dans la chaîne de production	21	8
	124	86

En conclusion de ce premier partage, il y a un travail de longue haleine à engager pour harmoniser les dispositifs dans un contexte de moyens contraints (budgets sociaux) et poursuivre le développement de l'insertion en Milieu Ordinaire de Travail.

SYNTHÈSE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE ET COMMERCIAL

Etablissements	Budget social (€)		Budget éco (€)				
	Résultat	Coût/place	CA 2019	CA 2018	Ecart/2018	Résultat avant affectation	Provision travaux/Invest.
ESAT Sainte Agathe	-42 472	12 718	896 420	888 462	1%	23 132	54 050
ESAT Le Castel	20 457	12 502	671 431	655 728	2%	133 307	70 719
ESAT Le Corail	79 319	12 249	2 790 609	2 827 346	-1%	39 867	37 039
ESAT La Vallée	154 149	11 426	1 403 617	1 432 211	-2%	158 707	141 328
ESAT L'Envol	13 040	11 858	454 968	536 732	-15%	49 732	45 983
ESAT Les Genêts	99 378	11 711	417 981	427 035	-2%	-13 898	25 900
ESAT De Brack	-59 307	13 189	523 034	533 456	-2%	-62.118	12 259
ESAT Le Village			450 688	435 140	4%	12 471	6 217
ESAT Les Ateliers du Golf	-71 421	13 236	1 941 047	1 872 575	4%	26 016	25 000
ESAT Les Chenevières	15 680	11 090	1 746 469	1 612 292	8%	67 161	15 882
TOTAL ESAT	208 823	12 312	11 296 264	11 220 977	2%	434 377	434 377
Entreprise Adapté La Fensch			1 928 888	1 990 549	-3%	19 147	

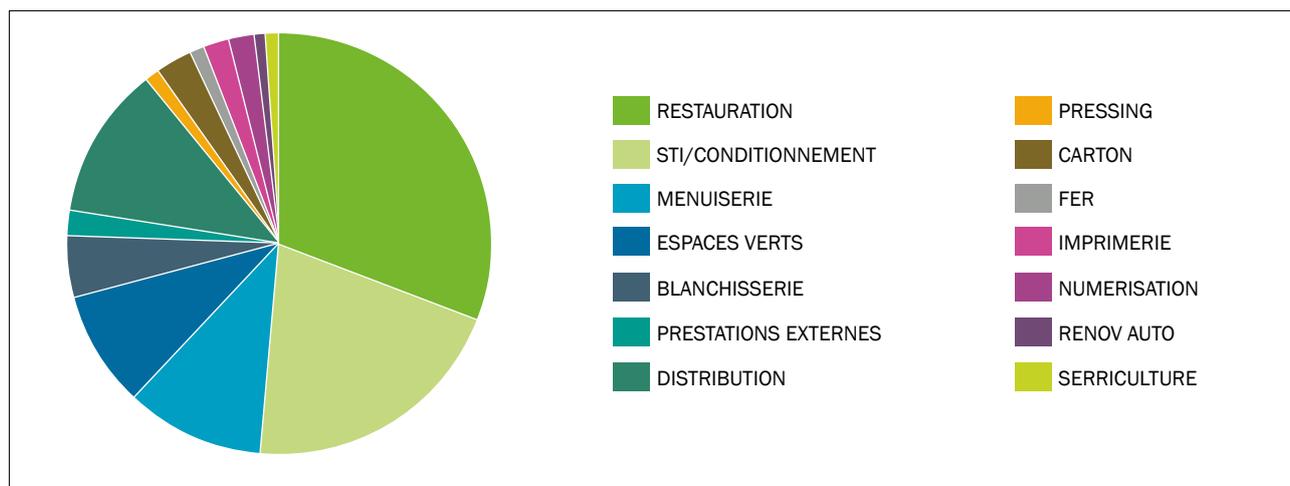
Le budget social des ESAT est tendu, avec une petite marge de manœuvre sur le territoire de Thionville qui n'existe pas sur le territoire de Saint-Avold.

Sur l'activité économique des établissements, la lecture des résultats nécessite quelques éclairages :

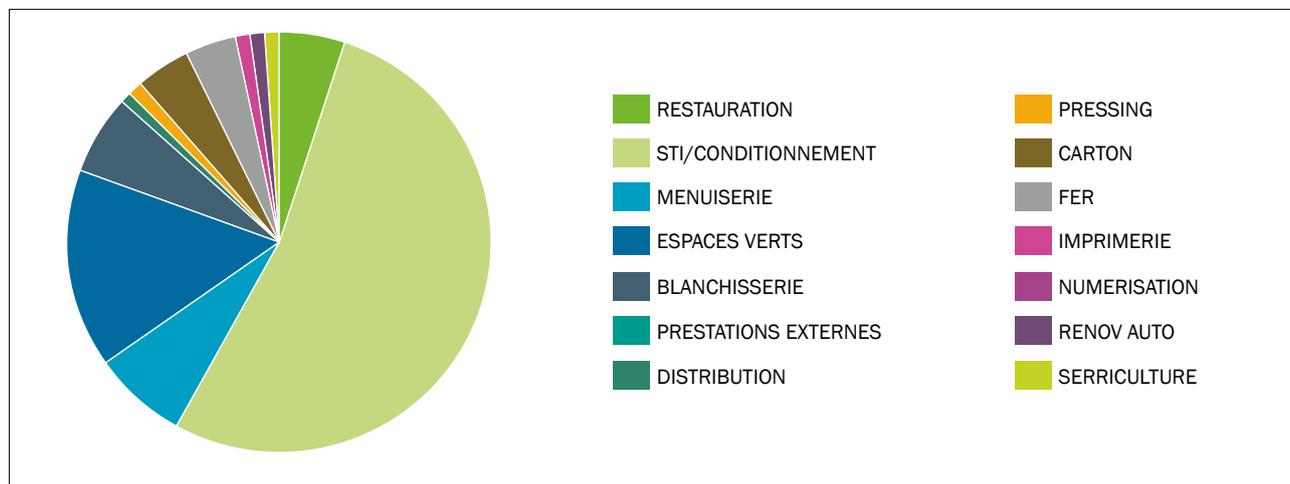
- La prime pouvoir d'achat (150€/travailleur) impacte le résultat global de 142.537 €,
- Un ajustement des provisions pour CP sur les ESAT de Rosselle et Nied a été intégré pour un montant de 207 586€.

En termes d'activité commerciale, la répartition du chiffre d'affaire (en hausse de 2% par rapport à 2018) par nature est la suivante :

► Répartition du chiffre d'affaire par activité



► Répartition du nombre de travailleurs par activité



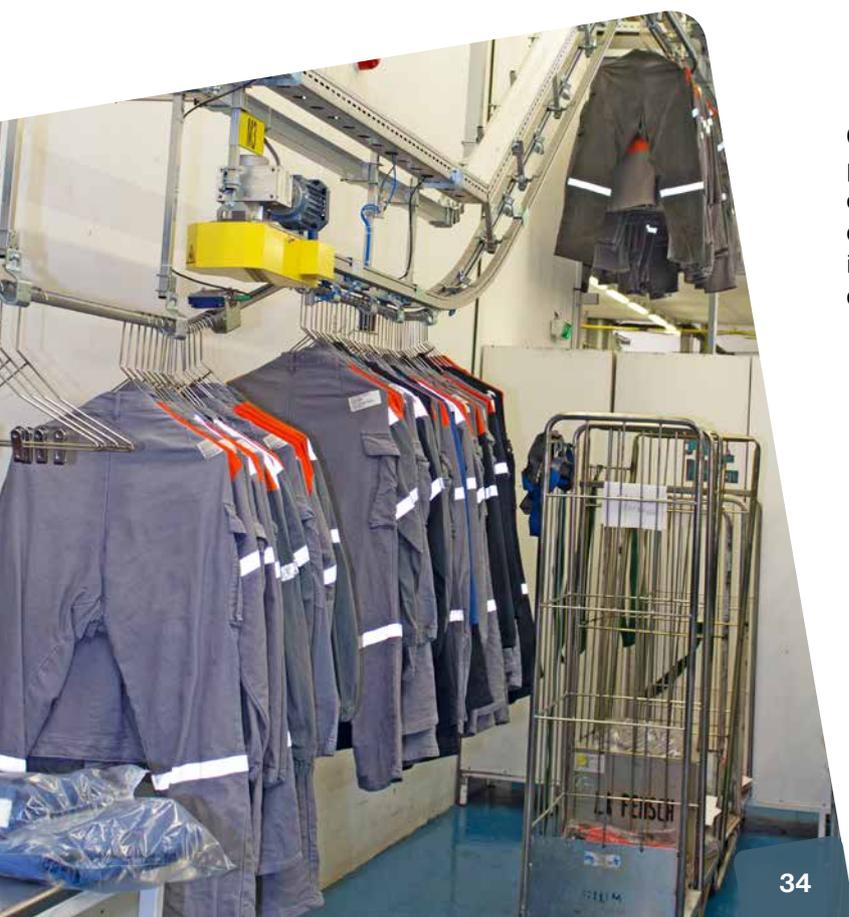
- L'activité restauration représente 32% du chiffre d'affaire pour 5% des travailleurs,
- L'ensemble sous-traitance industrielle et conditionnement emploie 52% des travailleurs pour 21% du chiffre d'affaire, qui par ailleurs est en baisse de 11% par rapport à 2018. Les fluctuations d'activité des industriels se font parfois ressentir sur le fonctionnement de certains ateliers,
- Menuiserie (11% du CA- 7% des travailleurs), espaces verts (9% du CA- 15% des travailleurs) et blanchisserie (6% du CA et 7% des travailleurs) complètent le panel des principales activités qu'on retrouve sur les deux territoires.

La recherche de nouveaux clients et de nouvelles prestations idéalement hors STI est un des challenges que l'équipe de direction des ESAT a engagé.

L'Entreprise Adaptée a vu ses résultats fondre en 2019 (19 k€ vs 198 k€ en 2018), pour partie dû à la réduction de son chiffre d'affaires de 93 k€ dont 60 k€ lié à un transfert de clients en linge de résidents à l'ESAT Le Castel), mais principalement par une évolution des règles de subvention aux Entreprises Adaptées sur une période de 3 ans, qui vont nécessiter d'adapter à compter de 2020 la stratégie de pilotage de La Fensch, tout en améliorant son rôle d'insertion pour l'association. A ce titre l'EA a proposé en 2019 1 CDI à un jeune sortant d'IME et à un travailleur d'ESAT.



Par ailleurs, à la suite des investissements réalisés ces dernières années et en reconnaissance du travail effectué par l'équipe se traduisant par des réductions extrêmement conséquentes des consommations d'eau (par quatre), d'énergie (par trois) et de produits lessiviels (par trois), La Fensch a été lauréate (parmi 47 dossiers) des Trophées de l'Eau 2019, concours régional organisée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.



PERSPECTIVES ET ENJEUX

En novembre 2019, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'inspection générale des finances (IGF) ont rendu les conclusions d'une mission relative aux ESAT, présentant un état des lieux du secteur du travail protégé et de ses enjeux ainsi que des recommandations dont voici les principaux enseignements qui orienteront à n'en pas douter les décisions politiques et économiques à venir pour notre secteur :

- La mission réaffirme l'utilité et l'importance du milieu protégé comme facteur d'inclusion des personnes confrontées à des handicaps importants,
- Les publics accueillis sont en cours de recomposition: arrivée plus tardives de personnes en situation de handicap psychique et/ou social, vieillissement des personnes accueillies (de 22% en 2014, la proportion de travailleurs de plus de 50 ans est désormais de 44%),
- Une tendance au désengagement des ESAT vis-à-vis de la sous-traitance industrielle par le développement de nouvelles activités est observée,
- La transition vers le milieu ordinaire est très faible (0,5%) et doit être encouragée, même si la mission considère qu'un objectif de 5% serait déjà très ambitieux. Elle préconise divers aménagements du financement des établissements et de la rémunération des travailleurs permettant de faciliter les expériences d'insertion en milieu ordinaire de travail.

Ce rapport est globalement en phase avec nos propres observations (présentées dans ce rapport), et peut être considéré comme rassurant, eu égard à certains propos récents qui semblaient prôner le tout inclusif, au détriment de l'existence d'établissements comme les nôtres.

SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE



Les foyers

Etablissements	Agrément				Salariés ETP budget	Mouvements		Données éco	
	Total	dont accueil temp./ urgence	dont PHV	Commentaires		Entrants	Sortants	Budget	Résultat
FESAT Clairvil/ 7ème art	52	2		45 places à Clairvil et 7 au 7ème art dont les 2 accueils	30,1	6	6	1 782 969€	209 707€
FESAT Les Amarres	26	4			14,9			925 761€	
FAP Raoul Loeb	50	1	8	+7 places en FAS semi internat	30,2	6	4	4 463 870€	115 186€
FAP La Villa	19	1			9,8				
FESAT Le Pavillon	13	1			5,7				
FAP La Milliaire	45		17	+3 places en FAS semi internat	33,4				
TOTAL	205	9	25		124,0	12	10	7 172 600€	344 618€

Les foyers non médicalisés connaissent peu de mouvements dans l'année, ce qui conduit à un vieillissement effectif de la population accueillie et résulte pour partie du manque de places disponibles pour des travailleurs nécessitant une réorientation en FAS/FAM (pour mémoire 14 pour les deux territoires).

Cet état de fait génère des problèmes pour l'accueil de candidats au travail en ESAT, lorsque ceux-ci ne peuvent pas résider en famille et ne sont pas autonomes pour se loger.



FESAT Les Amarres - Valmont

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Le vieillissement de la population en FESAT nécessite de déployer des solutions PHV (Personne Handicapée Vieillissante) ce qui a été le cas sur le territoire de Thionville et interviendra sur le territoire de Rosselle et Nied lors de la transformation du FESAT Clairvil en FAP après la création du Fesat de Faulquemont.

Les Services

Les 2 territoires disposent d'un SAHTHMO et d'un service de suite, le territoire de Thionville ayant également un SAMSAH.

Services	Nb de personnes suivies	ETP salariés	Commentaires	Entrants	Sortants	Dossiers en attente
SAHTHMO de Thionville	55	5,1		2	2	25
SAHTHMO de R et N	39	3,0		3	1	10
SAMSAH	31	8,6	Dont 3,9 ETP intervenants extérieurs à l'association	8	8	11

Pour les services d'accompagnement à domicile, l'année 2019 s'est inscrite dans la continuité du travail engagé les années précédentes, sans changements notables.

Le territoire de Rosselle et Nied dispose d'un service animation (une animatrice) ouvert à tous, mais financé pour moitié sur le budget des foyers. L'offre d'animation assurée sur le territoire de Thionville par l'ASAL est appelée à évoluer et se renforcer en 2021 pour constituer un dispositif homogène sur les deux territoires.



SAHTHMO/SAMSAH - Thionville

PERSPECTIVES ET ENJEUX

Les besoins en habitat hors domicile familial sont importants sur les deux territoires et ne peuvent être complètement couverts par les places en foyers de type FESAT ou par des logements autonomes même avec un accompagnement de type SAHTHMO.

A ce titre, une réflexion est engagée pour proposer des solutions dite d'habitat inclusif.

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale et partagée.

Cet habitat constitue la résidence principale de la personne. C'est son lieu de vie ordinaire, inscrit durablement dans la vie de la cité. Cet habitat comprend la possibilité de recourir à des services d'accompagnement :

- un accompagnement dans la vie sociale et collective, par l'intervention ponctuelle, en fonction des besoins, d'animateurs qui ne résident pas forcément sur place,
- un accompagnement individualisé pour la réalisation des activités de la vie quotidienne (aide et surveillance), assuré par l'intervention des services sociaux et médicosociaux.

Il peut s'agir :

- d'un logement, meublé ou non, adapté aux besoins des personnes, loué dans le cadre d'une colocation,
- d'un ensemble de logements autonomes destinés à l'habitation, meublés ou non, adaptés aux besoins des personnes et situés dans un immeuble ou un groupe d'immeubles comprenant des locaux communs affectés au projet de vie sociale et partagée.

Une enquête menée en interne dans nos ESAT identifie clairement deux types de profils pouvant s'inscrire dans ces projets :

- des travailleurs vieillissants, en habitat autonome,
- des jeunes travailleurs ayant encore besoin d'acquies de l'autonomie.

Nous étudierons dans le cadre du prochain CPOM l'opportunité de création de places dans des logements de type habitat inclusif.



LE SIÈGE ET LES PROJETS TRANSVERSES

Le siège et les directions fonctionnelles

Les équipes du siège sont réparties sur les deux sites de Thionville et Saint-Avold en attendant la construction d'un nouveau siège unique sur Metz. Outre la présidence et les trois directeurs généraux, le siège regroupe toutes les fonctions support :

- la direction administrative et financière,
- la direction des ressources humaines,
- la direction technique qui regroupe les achats et les systèmes d'information,
- la direction qualité,
- ainsi que le secrétariat et la communication.

Les locaux de Thionville et Saint Avold sont également les lieux de réunions de la gouvernance associative : conseil d'administration, conseils de territoire, commissions et groupes de travail.

Dans l'attente de la construction du siège sur la zone de Mercy, une salle de réunion a été louée sur le technopôle de Metz et qui est utilisée tant par les instances associatives que par les professionnels de l'Apei.

Les ressources humaines

L'actualité a été particulièrement riche en ce qui concerne les ressources humaines et deux sujets ont occupé le devant de la scène.

► Mise en place du CSE (Comité social et économique)

Des élections professionnelles ont été organisées sur le 4^{ème} trimestre 2019 afin de permettre aux 1 200 salariés de l'Apei de désigner leurs représentants au sein du CSE. Une fois ce comité élu il a fallu apprendre à fonctionner avec des élus des deux territoires et selon de nouvelles règles de fonctionnement du CSE qui sont différentes de celles du CE (Comité d'Entreprise) et du CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail).

► Renégociation des accords d'entreprise

Suite à la fusion, tous les accords d'entreprise de l'Afaei et de l'Apei de Thionville ont été dénoncés afin de se doter d'un corpus d'accords cohérent et homogène sur les deux territoires. Ce travail de renégociation démarré il y a un an est encore en cours et les anciens accords ont été prolongés jusqu'en avril 2021 pour se donner suffisamment de temps pour négocier de nouveaux accords.

En parallèle, l'harmonisation de nos pratiques est un travail de fond qui nous a mobilisé toute l'année et où il reste beaucoup à faire. Cela s'est traduit notamment par la mise en place pour chaque directeur du document unique de délégation, par la construction du premier plan de formation commun aux deux territoires et qui a été travaillé par secteur d'activité. Nous avons également harmonisé les modalités d'offres d'emploi et de recrutement et plus récemment les entretiens professionnels.

Un groupe de travail RH a été mis en place avec des directeurs de tous les secteurs d'activité pour travailler à une approche commune dans la préparation des accords d'entreprise et le travail d'harmonisation des pratiques.

Les achats

Après une phase de prise de connaissance de son nouveau périmètre, le service achats a rapidement pris ses marques et négocié de nombreux marchés à l'échelle de l'Apei Moselle. Ainsi les contrats de téléphone mobile, de gaz, d'électricité (tarifs bleus), d'analyses microbiologiques et de télésurveillance ont été renégociés. Les contrats d'assurance ont été harmonisés et une consultation est en cours pour les transports des IME et des ESAT, pour les photocopieurs et pour la signalétique qui doit être refaite aux couleurs de l'Apei Moselle.

Etant financés en très grande majorité par des fonds publics, nous avons décidé d'appliquer l'ordonnance de 2015 et de nous conformer aux règles des marchés publics. Cette décision, qui permet de sécuriser nos processus d'achats, a été rendue possible grâce aux compétences et à l'engagement du service achats.



BlueKanGo

► Bluekango

Ce deuxième logiciel est déployé en parallèle d'Ogirys. Son objectif est de nous permettre d'assurer la gestion et le partage des documents (qualité, sécurité, ressources humaines...) et de faciliter la collecte des informations, leur compilation et leur analyse.

Les premiers domaines d'application concernent les fiches d'événements indésirables, la création et le suivi des plans d'action qualité et sécurité, la gestion de la base de données économiques et sociales. Pendant le confinement, grâce à Bluekango, un recueil des actions et des contacts avec les personnes et leurs familles a pu être rapidement mis en place et a grandement facilité le partage d'information entre professionnels et ainsi, un meilleur accompagnement.

Les systèmes d'information: déploiement de l'infrastructure

Une nouvelle architecture informatique a été déployée en 2018 et 2019 sur tous les établissements du territoire de Thionville. Ce travail s'est poursuivi en 2019 et 2020 sur le territoire de Rosselle et Nied et devrait être achevé en novembre 2020 avec quelques mois de retard du fait du confinement. A l'issue de ce travail, l'association disposera d'une infrastructure homogène qui permet d'optimiser la gestion du parc de matériels informatiques, de fluidifier les échanges d'information et d'augmenter grandement la sécurité informatique.

Les nouveaux outils numériques: Ogirys et Bluekango

Il s'agit là des deux projets qui touchent le plus les salariés et impactent le plus le quotidien des établissements. Après une phase de rédaction d'un cahier des charges et de consultations menés conjointement par l'Apei de Thionville et l'Afaei Rosselle et Nied en 2018, deux logiciels ont été retenus et leur déploiement est actuellement en cours.

► Ogirys

Le logiciel Ogirys est un programme qui permet de gérer toutes les informations nécessaires pour l'accompagnement des personnes: données administratives, médicales, projets individuels, planning d'activités, suivi des traitements médicaux, communication quotidienne entre professionnels, gestion des contacts (famille, tutelle, MDPH, partenaires...), communication avec les familles...



Ce déploiement qui est piloté par la direction qualité mobilise beaucoup d'énergies: 280 personnes ont déjà été formées, la reprise des données administratives est réalisée sur tous les sites et le travail de paramétrage est affiné avec la participation de 11 sites pilotes et de groupes de travail par métier. La fin du déploiement de ce nouvel outil est prévue pour la fin de l'année 2021.

La qualité et la RGPD



L'enjeu principal de la direction qualité est de construire une démarche qualité harmonisée à partir de l'expérience très riche développée par les deux associations depuis 15 ans. Ce déploiement, qui prendra plusieurs années, est conduit sous la responsabilité du comité de pilotage qualité associatif.

En parallèle de la démarche d'harmonisation, le service qualité porte le projet de mise en conformité de l'Apei Moselle vis-à-vis du RGPD (Règlement Général de Protection des Données personnelles). Ce nouveau règlement a introduit l'obligation d'une démarche formalisée afin de mieux sécuriser la protection de toutes les données personnelles que gère l'association dans le cadre de ses activités. Cela concerne les personnes accompagnées, leurs familles, les salariés, les adhérents et bénévoles... Un travail de recensement de ces données et des traitements qui en sont faits est actuellement en cours.

La paie et la comptabilité

Un important travail de prise de connaissance et de préparation en amont de la fusion a permis la reprise des données de l'Afaei et leur injection dans les bases comptables et paie de Thionville. Grâce à ce travail la transition a pu se faire en douceur et toutes les échéances tant en paie que vis-à-vis de nos financeurs ont pu être respectées. Le travail d'harmonisation est cependant loin d'être terminé et la production des comptes administratifs consolidés (EPRD et ERRD) a engendré un surcroît de travail important pour les services comptables.

La communication

Grace à un important travail réalisé en amont, l'Apei Moselle est doté d'un site internet à ses couleurs depuis le mois de mai 2019. Ce site s'est enrichi au fil des mois et recense l'actualité de l'association et de ses établissements et services. Outre le site internet, la page Facebook de l'Apei est également très vivante et suivie par 2 000 personnes.



Le 1^{er} numéro du JAM (Journal de l'Apei Moselle) devait sortir en avril. Du fait du confinement, sa sortie a été décalée à l'issue des Assemblées de Territoire en octobre 2020. Une nouvelle plaquette de présentation de l'Apei a été finalisée en juin et les plaquettes de présentation de chaque établissement sont en cours d'élaboration. Enfin, la mise à jour de la signalétique de tous les sites de l'Apei devrait être mise en œuvre début 2021.

Le siège de l'Apei Moselle

Après 6 mois de recherches, le Conseil d'Administration a décidé d'acheter un terrain sur Metz dans la zone d'activité de l'hôpital de Mercy. Un permis de construire a été déposé et les travaux devraient démarrer début 2021 pour une livraison courant 2022. Ce nouvel outil permettra de faciliter le travail des équipes du siège actuellement réparties entre Thionville et Saint-Avold et constituera un lieu de réunion facilement accessible et à égale distance de Thionville et Saint-Avold.

Les bureaux actuels de Thionville et Saint-Avold seront reconvertis pour accueillir des services et des bureaux y seront conservés sur les deux territoires pour la vie associative: activités et réunions des conseils de territoire, rencontre des familles...

Enjeux et perspectives

Comme cela a été développé dans chacun des secteurs, la question du virage inclusif constitue le principal enjeu auquel sera confronté l'association dans les années à venir. Si l'existence des établissements actuels n'est pas remise en cause à proprement parler, tous les nouveaux projets qui seront financés vont nous demander de raisonner, non pas en places d'établissement mais en prestations qui devront pouvoir être modulées en fonction des besoins de la personne: accompagnement à domicile, accueil de jour de manière ponctuelle ou régulière, séjour en hébergement.... La logique qui sous-tend cette évolution est de privilégier le maintien à domicile et le recours aux dispositifs de droit commun puis seulement en deuxième instance, le recours à des dispositifs spécialisés tels que les nôtres.

Si cette évolution présente des aspects intéressants, elle ne doit pas être la justification pour réduire les moyens consacrés aux personnes handicapées et nous nous battons pour que le maintien à domicile des personnes soit une situation choisie et non une situation subie.

Cette évolution va se traduire rapidement de manière concrète pour l'Apei Moselle :

- L'ARS et le Département ont lancé un appel à manifestation d'intérêt auquel nous sommes en train de répondre et qui prévoit de créer sur la Moselle 20 places de SAMSAH, 15 places de MAS et 7 places de FAM dans la logique de dispositif évoqué plus haut. Ce projet est très loin de répondre aux besoins non couverts qui, pour le seul territoire de Thionville, concernent 118 personnes adultes en attente de solution. Cependant nous mettons toute notre énergie pour répondre à ce projet et décrocher des moyens supplémentaires pour accompagner les personnes handicapées de nos territoires et leurs familles.
- Un nouveau CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens) unique doit être négocié dans les mois qui viennent avec nos deux financeurs que sont l'ARS et le Conseil Départemental. Ce contrat, qui précise les engagements des deux parties pour les 5 années à venir, est un levier important pour tenter de répondre aux besoins identifiés en interne tout en développant les options impulsées par les nouvelles politiques d'inclusion.

En guise de conclusion...

Dans cette période agitée pour notre secteur d'activité, nous devons faire preuve de capacité d'adaptation tout en restant fermement ancrés dans nos valeurs associatives au service des personnes handicapées et de leurs familles. A ce titre nous devons continuer à consacrer beaucoup d'énergie à faire vivre la vie associative et à convaincre le plus grand nombre de familles et d'amis d'adhérer à notre association pour espérer faire entendre notre voix auprès des pouvoirs publics.

La construction de l'Apei Moselle sur les bases de l'histoire, de la culture et la richesse des deux associations d'origine est une autre aventure passionnante qui a mobilisé l'énergie de très nombreuses personnes, administrateurs, salariés, familles. Un énorme travail a été réalisé au cours de ces derniers mois et le chemin n'est pas terminé. Soyez tous remerciés pour votre investissement qui permet de faire advenir ce projet qui est avant tout un projet collectif au service des personnes que nous accompagnons et de leurs familles.

Encore merci.



TERRITOIRE DE ROSSELLE ET NIED

Médailleurs du travail

GRAND OR

- Brigitte BRITZ
- Patrick KURZ

OR

- Djamel BENAÏSSOU
- Alain BRACK
- Calogero CAPODICI
- Raoul FRIDERICH
- Danielle KASPER
- Antonio LUPO

Retraités de l'année

Djamal	BENAÏSSOU	ESAT De Brack
Gilbert	BERNETTI	ESAT Les Chenevières
Antoinette	DILLENSCHNEIDER	ESAT Les Ateliers du Golf
Elisabeth	FELIX	SESSAD Les Hirondelles
Josiane	FRITZINGER	ESAT De Brack
Alice	GALJATZ	FAM Les Apogées
Joseph	GATTI	ESAT Les Genêts
Josiane	KALK	ESAT Les Ateliers du Golf
Chantal	KARMANN	ESAT Les Ateliers du Golf
Georgette	KURASIAK	ESAT Les Chenevières
Sylvain	LEY	ESAT De Brack
Serge	MAGISSON	IME Le Wenheck
Jacques	MAHY	ESAT De Brack
Simone	PERRIN	ESAT De Brack
Jacques	PILUTTI	FESAT Les Amarres
François	PIZZUTO	ESAT Les Ateliers du Golf
Laurent	STIVAL	ESAT De Brack
Marie-Christine	WEIDER	SESSAD Les Hirondelles
Paulette	ZENARD	ESAT Les Ateliers du Golf
Jean-Jacques	ZIELINSKI	ESAT Les Ateliers du Golf

TERRITOIRE DE THIONVILLE

Médillés du travail

GRAND OR

- Robert ARMANINI
- Pierre BLAES
- Philippe BON
- Pascale CHENAL
- Francis FIORESE
- Jean-Marie HAGEN
- Michel LARDE
- Jean-Marie MULLER
- Thomas NARDECCHIA
- Marc ZENZIUS

OR

- Jacques BASENACH
- Anna BLAES
- Michel BRUA
- Thomas BURINI
- Marie-Jeanne MULLER
- Christiane PALMOWSKI

Retraités de l'année

Anne-Marie	ARCANI	ESAT Ste Agathe
Gilles	AROUS	IME Les Primevères
Fabienne	AUBERT	EA La Fensch
Pierre	BLAES	ESAT Ste Agathe
Myriam	BRUNORI	ESAT Le Castel
Pierre	BURCKEL	ESAT Le Corail
Pascale	CHENAL	ESAT Le Corail
Brigitte	CHOQUET	IME Les Primevères
Yolande	FAGNO	Foyer Le Pavillon
Christian	FEDAK	IME Le Château
Laurence	GIAROLI	IME L'Horizon Guénange
Marie-Hélène	GUERDER	IME Le Château
Carine	HABRYKA	IME Le Château
Robert	HALTER	ESAT Ste Agathe
Dominique	HARTER	Siège
Alain	HILBERT	ESAT Ste Agathe
Christine	HILT	Foyer Raoul Loeb
Didier	JACOB	IME L'Horizon Guénange
Marie-Christine	KIPP	Siège
Claudine	MEUNIER	ESAT Le Castel
Franck	MONARDO	ESAT Ste Agathe
Gérard	MONPEURT	ESAT Ste Agathe
Christiane	PALMOWSKI	ESAT Ste Agathe
Véronique	ROMBY	IME Le Château
Marie-Pierre	SCHUMACHER	ESAT Ste Agathe
Antoinette	SEBASTIANI	MAS L'Albatros
Pierre	SZYMBARA	ESAT Ste Agathe
Roland	VELVERT	ESAT Ste Agathe
Claudine	WAGNER	SESSAD

Apei Moselle

Siège : 89, chemin du Coteau • CS 20461 • 57105 Thionville Cedex • E-mail : siege@apeimoselle.fr • Tél : 03 82 54 22 99
Antenne : 2, rue en Verrerie • 57500 Saint-Avold • E-mail : antenne.saintavold@apeimoselle.fr • Tél : 03 87 93 91 30

www.apeimoselle.fr •  